

Faits

Les enjeux de la croissance démographique élevée du Tchad

Pages 3 - 4



Edito

«Jeunesse tchadienne : opportunités, défis et culture du mérite ?»

Pages 2

Gros plan

Les mutations de la structure par âge de la population et ses enjeux

Page 5 - 6

N° 12 d'Octobre à Décembre 2016: Dividende démographique et soutenabilité de l'économie tchadienne

TEHAD ECO

Des idées innovantes pour le développement

Le Trimestriel du CROSET

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Economie Tchadienne



Interview : Le Ministre de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs du Tchad, M. BETEL MIAROM, revient sur les actions menées par son ministère et les défis auxquels la jeunesse est confrontée. L'"affaire FC METZ" n'a pas été perdue de vue.

Page 7



Théorie: Population et développement : une relation à double sens

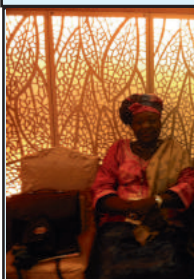
Page 3



Le démographe **Michel Garenne**, Directeur de recherche à l'IRD, livre sa vision du dividende démographique dans les pays Africains dans une interview accordée à Tchad Eco.

Page 6

Opinions



Mme **MOUDALBAYE NOUBANDISSEM Appoline**, Secrétaire Générale Adjointe du Ministère de la Femme, de la famille et de la Solidarité Nationale aborde la question de l'autonomisation des femmes en lien avec les problématiques de développement au Tchad.

Page 10



Thierry Yogo, Enseignant Chercheur à l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun), analyse la question des réformes dans les pays Africains dans un article intitulé "Est-il un Développement Possible Sans Volonté de Développement ? Au cœur de l'économie politique des réformes en Afrique".

Page 11 - 12



César BAIRA DERING, Economiste et Consultant fait une "analyse critique des fonds pour les générations futures". L'analyse permet de dégager des recommandations pour les autorités Tchadiennes dans ce contexte de conjoncture économique difficile.

Page 4



L'économiste, **Succès Masra**, revient sur son parcours de l'école de Béboni au Tchad à la Banque Africaine de Développement dans une interview accordée à Tchad Eco. Il livre quelques conseils aux jeunes.

Page 8-9



Le CERDI fête ses 40 ans.

Page 12



Espace Jeune chercheur
La gratuité des soins de santé au Tchad

Par Azoukalné M. et Avocksouma Djona A.

page 9

B.A-BA de l'économie: Mode de fonctionnement des fonds en faveur de la jeunesse. **Remadji Christelle**

Page 2

État de lieux sur la demande de contraception au Tchad.

Azoukalné MOUKENET & Béram NGARSAÏM Espoir

Page 10-11

Citation du mois

«La jeunesse, printemps de la vie, aurore de la raison, est exposée à la fièvre des sens, et au délire de l'imagination.» Nicolas Massias (1848)

Appel à contribution

Tchad Eco invite toute personne désireuse de proposer un article pour le prochain numéro dont le thème est "Quelles politiques agricoles pour la soutenabilité de l'économie Tchadienne?" de se manifester avant le 15 Novembre 2016.

Jeunesse tchadienne : opportunités, défis et culture du mérite ?



Par Jareth BEAIN

La jeunesse est considérée comme socle de développement. Bien formée et soignée, elle pourrait participer activement au développement et à la lutte contre la pauvreté à travers le monde.

La population tchadienne, selon le rapport sur le dividende démographique de l'UNFPA (2015), est composée de 50,4% de femmes et 49,6% d'hommes. Une forte tranche de cette population est jeune, les moins de 5 ans représentent 19,9% de la population totale, les moins de 15 ans 50,9%, les 15 à 64 ans 46,6% et les 65 ans et plus 2,5%.

Il faut relever que plus de 81% de la population tchadienne est jeune soit 4 individus sur 5 sont âgés de moins de 35 ans. Ce qui pourrait constituer une véritable opportunité pour le développement du pays, mais aussi des défis majeurs en termes d'investissements sociaux (éducation, santé, sécurité sociale, etc.) et de création d'emplois pour répondre aux besoins de plus en plus croissants de cette jeunesse.

En effet, beaucoup d'études ont montré que lorsque la population d'un pays est majoritairement jeune, la chance de réussir les programmes de développement est élevée puisque les jeunes constituent une main d'œuvre (force productive) et une classe de consommateurs, deux facteurs concourant à la création de la richesse nationale. A contrario, une population vieille constituerait une charge dans ce sens où le pays doit s'occuper de la retraite des personnes âgées et du financement des services sociaux qui sont croissants avec l'âge. Toutefois, une population majoritairement jeune ne constitue pas systématiquement une source de croissance économique. Pour que cela soit vrai, des investissements sociaux au préalable sont nécessaires pour que la main d'œuvre soit qualifiée et productive, c'est le capital humain. En plus de cela, il doit avoir un équilibre relatif entre l'offre et la demande sur le marché du travail afin d'éviter un chômage important. Un taux de chômage structurellement élevé non seulement est

une perte pour l'économie, mais représente aussi des enjeux sécuritaires. Le lien entre chômage des jeunes et insécurité ou instabilité sociale est de plus en plus évident. Les soulèvements populaires tels que le "Printemps arabe" au Maghreb fin 2010, « Y en a marre » au Sénégal en 2011 et plus récemment le « Balai du Citoyen » au Burkina Faso en 2014 sont considérés comme des réponses au manque de perspectives économiques des jeunes de plus en plus éduqués et de l'incapacité des pouvoirs en place de répondre à leurs aspirations.

Le Tchad pourrait profiter de sa jeunesse afin de développer des programmes adéquats de développement pour permettre à celle-ci d'apporter sa pierre de contribution et participer étroitement au développement socioéconomique du pays. Malheureusement, les jeunes tchadiens, majoritairement de nos jours, sont convaincus que la réussite est liée à l'existence d'un parent « haut

Les soulèvements populaires tels que le "Printemps arabe" au Maghreb, "Y en a marre" au Sénégal et plus récemment le "Balai Citoyen" au Burkina Faso sont considérés comme des réponses au manque de perspectives économiques des jeunes de plus en plus éduqués et de l'incapacité des pouvoirs en place de répondre à leurs aspirations.

placé » ou que la fonction publique est la seule issue possible pour la carrière. Cette situation conduit à un manque de confiance des jeunes et à la promotion du défaitisme qui entrave dangereusement la culture du mérite dans notre pays. Certains jeunes, diplômés en poche, font de l'alcoolisme leur cheval de bataille. D'autres par contre appelés communément "les héritiers de Moursal" se contentent des héritages (surtout biens immobiliers), renonçant à tout effort pour quitter cette situation d'assistés.

Vu le niveau de chômage très élevé dans notre pays surtout en milieu jeune (75% de demande d'emploi est jeune), l'on se donne raison de se demander si la culture entrepreneuriale ne pourrait-elle pas être la solution adéquate à proposer aux jeunes ? Quels sont alors les résultats de nombreux programmes d'appui à la jeunesse prônés par le Gouvernement ainsi que l'efficacité des fonds alloués à la jeunesse ? Pour répondre à toutes ces questions pertinentes, Tchad Eco a tendu son micro au Ministre de la Jeunesse dans une interview spéciale et à des chercheurs et praticiens du développement dans sa 12ème parution. Nous souhaitons bonne lecture à nos lecteurs.

B.A-BA de l'Economie: Mode de fonctionnement des fonds pour la jeunesse au Tchad

Par définition la transition démographique est le passage d'une population ayant des forts taux de natalité et de mortalité à une population ayant des faibles taux de natalité et de mortalité. Ce modèle a été bâti par les démographes, d'après leurs observations et leurs analyses de l'évolution des populations des pays européens et nord-américains. La finalité était d'expliquer le passage d'un régime de forte natalité et mortalité à un régime de faible natalité et mortalité. Ce modèle sert à l'ONU pour prévoir la population future.

Au regard des normes internationales à la matière, le Tchad est encore dans la phase pré-transition. Il enregistre toujours un fort taux de mortalité et de natalité. Cela a pour effet un fort taux de chômage surtout chez les jeunes. Pour pallier à cela le gouvernement a décidé de mettre en place des fonds en faveur de la jeunesse. Ces fonds ont pour but de soutenir les jeunes Tchadiens dans l'entrepreneuriat, afin de leur créer de l'emploi et ainsi de pouvoir réduire le chômage. Le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ) est le premier du genre à être créé en décembre 2010.

Le FONAJ est un établissement public, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. Il constitue une réponse aux

multiples demandes et aspirations des jeunes Tchadiens dans le cadre de leur insertion sociale par le biais d'octroi de crédit pour mener des activités économiques et productives. Il est placé sous la tutelle du Ministère en charge de la jeunesse. Le FONAJ a pour objectif de soutenir les initiatives de jeunes pour les aider dans leur insertion socio-économique et professionnelle.

Les principales fonctions du FONAJ sont :

- une analyse sociale de la situation socioéconomique et professionnelle des jeunes ;
- sensibiliser les jeunes et l'ensemble des acteurs impliqués dans la résolution des problèmes de chômage en milieu jeunes et à la connaissance du fonds ;
- promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes à travers des formations initiale et continue à l'élaboration de leurs plans d'affaires et le suivi des projets portés par les jeunes ;
- accorder les concours nécessaires à la réalisation des projets des jeunes à caractère individuel ou collectif.

Tout Tchadien de deux sexes et âgé entre 18 à 35 peut bénéficier du financement du FONAJ et ce indépendamment de son niveau d'éducation et de son statut d'emploi. Le plus important est d'être porteur d'un projet social susceptible de créer des emplois supplémentaires ou exerçant à son propre compte (renforcement). Le financement du FONAJ est précédé par le suivi

d'une formation en entrepreneuriat et en rédaction de plan d'affaires dans une des langues officielles (français ou arabe). Enfin, pendant l'exécution du projet, chaque bénéficiaire est suivi par un parrain ou un mentor qui lui sert de conseiller.

Les secteurs d'intervention du FONAJ sont l'agriculture, l'élevage, les services, la transformation des produits, les petits métiers, le commerce etc. Les crédits octroyés par FONAJ sont remboursables en trois ans et sans intérêt. Les effets attendus du programme sur les bénéficiaires sont entre autres de promouvoir la capacité des jeunes en entrepreneuriat pour non seulement monter leurs projets, mais également de chercher de financement. Le but ultime du FONAJ étant de contribuer à l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes. Ce qui permettra de promouvoir le développement à travers la réduction du chômage.

Ces différents fonds sont des institutions sous la tutelle du Ministère de la jeunesse, des Sports et des Loisirs. Le FONAJ est financé par des taxes prélevées sur la communication. L'Etat retire 1,18 FCFA par appel émis en faveur du FONAJ. Les autres fonds reçoivent des subventions du Ministère pour leur fonctionnement. En plus de cela le FONAJ peut mobiliser d'autres financements selon projet.

Malgré que le FONAJ soit un organe promoteur



Source: FONAJ

de l'emploi des jeunes sur l'étendue du territoire nationale, il est peu connu de certains jeunes et ceux qui sont au courant de son existence se plaignent du fait que cette institution est sélective dans l'octroi de financement. La population demande aux responsables du FONAJ de faire un travail de vulgarisation afin de le faire connaître. Ces remarques concernent aussi deux autres fonds en faveur de la jeunesse notamment le FNDS et l'ONA-SPORT qui ont la même finalité que le FONAJ. Vu la crise que traverse le pays, les trois fonds en faveur de la jeunesse ont été fusionnés afin de réduire les dépenses de l'Etat. Le fonds en faveur de la jeunesse s'appelle aujourd'hui Office National d'Appui à la Jeunesse et aux Sports (ONAJES).

REMADJI Christelle

Tchad Eco vous offre l'opportunité de vous faire connaître via des insertions publicitaires et des publi-reportages.

Population et développement : une relation à double sens

Si l'idéal politique a toujours voulu que les ressources soient accessibles à toute la population, le raisonnement économique n'a cessé de considérer une de ces variables comme explicative de l'autre. De ce fait, la relation entre croissance démographique et croissance économique a souvent posé le problème de double causalité parce que les études empiriques ne sont pas parvenues à établir un sens unique à cette causalité. Malgré ce défaut de fixation lié à la causalité, les théoriciens en économie du développement sont unanimes sur le fait que la démographie peut avoir un impact direct sur la croissance économique. La réalisation d'une de ces éventualités est une situation qui peut survenir à un moment ou à un autre dans la vie d'une nation.

L'abondance des ressources n'est pas nuisible dans l'absolu mais une démographie inadaptée au rythme de croissance économique peut mettre en péril la stabilité d'une nation. Partant de cette logique, l'ensemble des pays du monde ont adopté des politiques d'ajustement démographique pour répondre aux défis économiques.

La nécessité de la transition démographique

Puisqu'à la naissance de la plupart des nations, l'économie est à dominance agraire, la structure est forcément caractérisée par un secteur primaire qui occupe une majorité d'actifs. A ce stade, la population active est moins qualifiée, moins instruite et la démographie est galopante malgré la faiblesse des systèmes sanitaires. La production agricole sans véritable transformation industrielle n'est pas suffisante pour une population qui ne cesse de croître. Dans le long terme, le taux de croissance des besoins alimentaires supérieurs à celui de la production agricole entraîne inévitablement la crise. Cette thèse de Malthus est fréquemment mise en évidence dans les études démographiques des pays en développement. Celle de Ndulu (2006) n'a pas échappé à la règle. Elle a révélé que les facteurs démographiques ont fait perdre en moyenne aux pays d'Afrique subsaharienne (ASS) 0.86% de leur taux de croissance et 1,12 % pour tous les pays en développement sur la période 1960 et 2004. Ce résultat est révélateur des effets d'une croissance non maîtrisée de la population, même si dans le cas des pays d'ASS, d'autres facteurs comme la scolarisation, la distribution inégalitaire des revenus, ainsi que les facteurs institutionnels et l'orientation de l'activité économique ont certainement joué un rôle non négligeable.

L'effet de la population sur l'activité économique est apprécié via le rapport de dépendance. C'est un concept qui exprime le rapport entre le nombre de personnes qui n'exercent pas d'activité et le nombre de personnes actives. Il est évident qu'une population de grande taille soit synonyme de besoins dans la même proportion. Si la

majorité des personnes en âge de travailler n'est pas qualifiée pour exercer un métier ou n'est pas occupée, le taux des individus qui dépendent des autres est plus élevé et avec lui des difficultés socioéconomiques. Partant de cette logique, l'étude sur la démographie a mis en évidence un effet négatif sur la croissance économique en ASS sur la période 1960-début 1990 en raison du niveau élevé du rapport de dépendance. Au cours de cette période, on a recensé plus de 85 à 90% des personnes actives dépendantes des autres. En conséquence, la croissance du revenu par tête a été plus faible que celui du revenu par actif. À l'inverse, grâce à la baisse de la fécondité, les autres régions en développement ont vu leur rapport de dépendance baisser de 90 à 60% dès les années 1970.

Dans ce contexte, les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté des pays pauvres s'orientent vers l'accélération de la transition démographique. Celle-ci consiste à obtenir des taux de natalité et de mortalité faibles à travers des efforts dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ces stratégies permettent donc d'avoir une jeunesse productive et de réduire le rapport de dépendance. Cet avantage économique lié à l'évolution de la population est appelé dividende

L'abondance des ressources n'est pas nuisible dans l'absolu mais une démographie inadaptée au rythme de croissance économique peut mettre en péril la stabilité d'une nation.

démographique. Il décrit l'avantage par nature transitoire dont dispose un pays durant la période suivant la baisse de la natalité. Les pays se retrouvent avec une pyramide des âges particulière avec un nombre maximum de jeunes adultes, et relativement peu d'enfants et de personnes âgées.

Si la Chine est connue pour avoir la politique la plus rigoureuse en matière démographique avec la limitation à un enfant par couple, sous peine de sanction, l'Inde fut le 1er des pays en développement à adopter en 1952 cette politique. L'objectif était «de promouvoir le développement socioéconomique en allégeant le poids que représente une population jeune, et en augmentation rapide ». En ASS, malgré des campagnes de sensibilisation relatives à l'utilisation de la contraception et des programmes de limitation des naissances, les rigidités socioculturelles et le poids des traditions ou des religions ne permettent pas d'obtenir les résultats escomptés. Aujourd'hui encore, le continent noir détient le taux de natalité le plus élevé.

Il est donc à noter que les coûts d'une forte croissance démographique, dans les pays en développement, sont nettement au-delà de ses avantages potentiels. Il est évident que pour réduire le rapport de dépendance, il est indispensable que cette population croît à un rythme proportionnel aux capacités d'offre de services dans les domaines de

l'éducation, de la santé ou de la formation professionnelle.

Le difficile rajeunissement de la population

Depuis la fin des années 1980, il a été remarqué dans les pays développés un effet inverse au mouvement observé précédemment. En effet, une fois la transition démographique atteinte, les pays développés peinent à maintenir ou à accroître le niveau de stock de leur capital humain. Qu'est-ce qui explique ce fait ? Cette question en apparence liée aux conditions du marché du travail a plutôt un lien direct avec la taille de la population. En effet, les efforts liés à la transition démographique ont un effet pervers sur la population. La thèse souvent soutenue est que grâce au développement d'un pays, l'amélioration des conditions de vie et l'urbanisation peuvent changer les attitudes et les coutumes ancestrales. L'argument défendu dans cette thèse traduit la logique que le taux de fertilité est plus ou moins proportionnel au degré d'urbanisation atteint par le pays. Une meilleure urbanisation entraînerait plus d'opportunités d'emploi, donc un meilleur revenu, une meilleure éducation, notamment pour les femmes, ce qui réduirait le taux de fertilité, et par conséquent la croissance démographique.

Même s'il est difficile de généraliser dans la pratique l'évidence selon laquelle il y aurait un impact négatif de développement ou de l'amélioration des conditions de vie sur la croissance démographique, il faut reconnaître que plusieurs études ont abouti à cette conclusion. Celle menée par l'Institut National français de statistique a par exemple mis en évidence que suite à la transition démographique qui a réduit les naissances et les décès, l'âge moyen des actifs a

évolué décennie après décennie pour aboutir à une situation où les actifs seraient minoritaires par rapport aux retraités. Déjà soulignée à plusieurs reprises dans le cadre du financement des retraites, cette dégradation du ratio de dépendance risque de se traduire par des pénuries de main d'œuvre pour certaines professions, dans les services aux particuliers par exemple.

Pour remédier à cette situation, les pays comme le Canada ou les Etats-Unis ont adopté des politiques favorables à l'immigration. Dans les autres pays de l'OCDE, cette politique dénommée « immigration choisie » se heurte aux sensibilités politiques où le terme « identité » est un obstacle à l'accueil d'une main d'œuvre jeune et qualifiée. Pour anticiper cette situation, le gouvernement chinois a décidé au cours de l'année dernière de lever les sanctions relatives au nombre d'enfants par couple.

En guise de conclusion, il est important de noter que le sens de la causalité entre population et développement obéit plus à des facteurs humains qu'aux politiques économiques. Le facteur humain doit être le paramètre le plus important à considérer dans la construction de tout modèle économique fiable car la propension à la natalité n'obéit qu'aux seules aspirations des Hommes.

Beguy DJIMOUNOUM

LES FAITS

Les enjeux de la croissance démographique élevée du Tchad

« La jeunesse constitue le fer de lance de la Nation ». Cette dicton est régulièrement prononcée par les dirigeants dans leurs discours portant sur leurs actions en faveur de la jeunesse alors qu'ils n'en perçoivent pas forcément tous les enjeux. La population et plus particulièrement l'ampleur de son évolution a un impact déterminant sur la répartition des dépenses publiques et cela beaucoup plus dans les pays en développement confrontés à une croissance démographique galopante. Quelle est l'ampleur de cette croissance démographique au Tchad, quels sont les problèmes que celle-ci pose et quelles sont les solutions que les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre afin de mieux maîtriser cette évolution de la population ? Telles sont les questions auxquelles cet article cherche à répondre.

Une population qui croît trop rapidement

Depuis l'indépendance du pays en 1960, la population a été multipliée par quatre. Elle est passée de 2,95 millions d'habitants à l'indépendance pour se situer autour de 12 millions en 2012 (AFD, 2013.). Pour l'année 2012, par exemple, cela correspond à près de 600 000 naissances et 170 000 décès, soit un accroissement naturel exceptionnel de 400 000. Cette évolution est essentiellement le résultat d'une forte fécondité, d'environ 7 enfants par femme en moyenne. Ceci fait du Tchad, après le Niger, le deuxième pays ayant la fécondité la plus élevée du monde. A cette fécondité élevée, le Tchad se distingue aussi par une mortalité élevée. Cependant, cette forte mortalité ne ralentit pas l'augmentation rapide de la population. Les autres phénomènes sociaux telles que les migrations qui au Tchad concernaient les retours de Lybie, de la Centrafrique et les mouvements de réfugiés ont un impact faible sur la dynamique démographique.



Source: www.lemonde.fr

En outre, avec une densité de 9 habitants au Km², le Tchad apparaît toujours comme un pays peu peuplé. Cette population est très inégalement répartie avec une hyper concentration de la population au sud du pays (près de 60 % du territoire tchadien est occupé par le désert). Cette forte croissance démographique dans un contexte de changements climatiques est à l'origine de conflits récurrents entre les cultivateurs et les éleveurs. En raison de ces caractéristiques, l'étude menée par l'AFD (2013) parvient à la conclusion que la première phase de la transition démographique, la baisse de la mortalité a commencé, mais la seconde phase : la maîtrise de la fécondité n'est pas amorcée. La fécondité a même augmenté ces dernières années. En effet, elle est passée de 6,5 à 7,1 enfants par femme alors qu'on anticipait la tendance inverse.

Les normes sociales limitent les politiques publiques en faveur de la réduction de la croissance démographique.

Cette hausse de la croissance démographique accroît les besoins en matière de services de santé et d'éducation et cela dans un pays où les finances publiques sont caractérisées par une faible capacité de mobilisation des revenus. En effet, l'augmentation de la population et la nécessité de l'amélioration de la couverture sanitaire et scolaire entraînent l'accroissement des dépenses publiques. Les normes sociales limitent les politiques publiques en faveur de la réduction de la croissance démographique

Les pesanteurs sociales et les croyances traditionnelles amenuisent les efforts du gouvernement en matière de planification familiale. Cela est corroboré par les résultats obtenus par les programmes et plans du Gouvernement en matière de santé et de santé de la reproduction mis en œuvre

avec l'appui des partenaires au développement. A titre d'illustration, le taux d'utilisation de la contraception au Tchad se situe autour de moins de 5 % en 2010, ce qui est l'un des plus faibles du monde (AFD, 2013). Elle n'a pratiquement pas augmenté au cours des 15 dernières années. Ce faible taux s'explique entre autres par le manque d'éducation, la pauvreté de la majorité de la population, l'insuffisance de communication et de sensibilisation ainsi qu'aux « pesanteurs socioculturelles ».

En comparaison, entre 60 % et 85 % des femmes dans les pays émergents utilisent aujourd'hui une méthode de contraception. Depuis leur « révolution contraceptive » les niveaux de fécondité dans ces pays résultent donc du libre choix des femmes (et des couples) de l'espacement de leurs naissances et de la taille de leur famille en fonction de leurs souhaits et de leurs moyens.

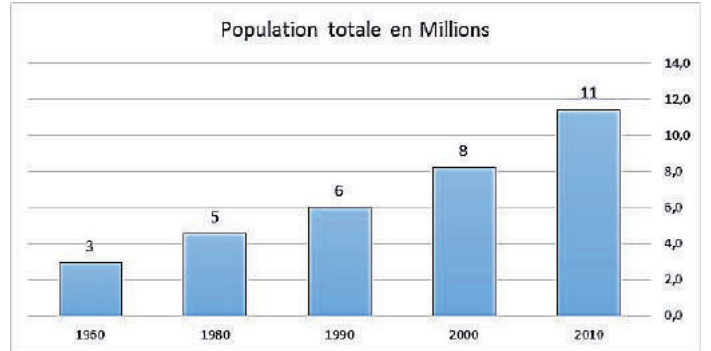
Ce qu'il conviendrait de faire

Pour parvenir à maîtriser et mieux encadrer la croissance démographique, plusieurs solutions peuvent être envisagées. Cette maîtrise de l'évolution démographique est nécessaire parce qu'elle permettrait de mieux suivre, soigner et scolariser les jeunes. En plus des efforts réalisés qui ont débouché sur des résultats mitigés, il conviendrait de les poursuivre en vue de promouvoir une croissance plus inclusive et durable. Les efforts en faveur de l'éducation ne devraient pas être perdus de vue. En effet, l'éducation apparaît comme la seule arme capable pour faire face aux pesanteurs socioculturelles.

En dernier lieu, il est utile de rappeler qu'aucune de ces actions ne

LA POPULATION TCHADIENNE EN CHIFFRE

Taux d'accroissement naturel	3,5%
Taux de densité	9 habitants au km ²
Taux de fécondité	7,1 enfants par femme
Espérance de vie 2014	50,70 ans (en 2012)
Taux d'utilisation des méthodes de contraception	5%



Source: AFD (2013)

devrait être entreprise isolément. En effet, pour parvenir à réaliser la transition démographique de 2^{de} génération (réduire la fécondité), il faut mener le combat sur plusieurs fronts à la fois.

Guy Dabi GAB-LEYBA

Pour aller loin:

Guengant, J-P., Guealbaye, M. 2013. Population, Développement et Dividende démographique au Tchad. AFD, Replacer la population au centre des trajectoires de développement.

Haupt, A. et Kane, T. T, 2004. Guide de Démographie. Population Référence Bureau, 4^{ème} Edition

Analyse critique des fonds pour les générations futures

Les fonds pour les générations futures font partie des fonds souverains qui sont définis comme une structure d'investissement détenté par un Etat ayant pour but, soit de faciliter le transfert des richesses entre les générations, soit de diversifier les réserves nationales, soit d'éviter un potentiel ralentissement de l'économie.

On peut les classer en quatre grandes catégories :

- les fonds d'épargne pour les générations futures dont le but est le transfert de richesse entre générations. Ces fonds sont mis

en place généralement par les pays dotés de matières premières et le caractère épuisable de ces matières premières est la raison pour laquelle l'Etat accumule des réserves pour les prochaines générations. L'équité intergénérationnelle justifie la mise en place de ces fonds. Les fonds possèdent alors une logique d'investissement de long terme. C'est le cas du Kuwait Investment Authority, du Government Pension Fund de Norvège et le plus connu autrefois au Tchad, le Fonds pour les Générations futures ;

- la famille des fonds dits de stabilisation macroéconomique dont le but pour les pays fortement dépendants des matières premières (pétrole, gaz,...) est de faire face à une situation conjoncturelle difficile telle qu'une baisse des prix de ces produits. Ils s'inscrivent dans une logique de court terme. C'est le cas du Reserve Fund de Russie ou de Economic Social Stabilization Fund du Chili ;

- la famille des fonds visant à couvrir des besoins non connus à l'avance tels que le financement des retraites (par ex. les fonds de pension) ;

- enfin, les fonds souverains regroupent les fonds d'investissement de réserves. Ces derniers cherchent à augmenter la performance financière des réserves grâce à des profils rendement plus élevés que ceux issus d'investissements traditionnels. C'est le cas de la Korea Investment Corporation, China Investment Company, etc.

A l'origine, la création d'un fonds souverain permet à un pays exportateur de pétrole d'échapper à la malédiction des ressources

naturelles, phénomène bien connu dans les pays exportateurs de pétrole associé au syndrome hollandais et à un fort déficit de gouvernance.

La progression rapide de la puissance des fonds souverains a pu laisser craindre en occident que leurs investissements en actions (40% des actifs) auraient des volontés de contrôle dans des buts autres qu'économiques.

Des réponses préventives ont été cependant mises en place dans ces pays afin d'éviter la prise de contrôle d'entreprises stratégiques. Force est de constater qu'elles aient été inutiles. En effet, pendant la crise, les fonds souverains ont été les seuls, avec les Etats, à procéder à des achats massifs des institutions financières en difficulté, contribuant ainsi à éviter leur faillite systématique. Des règles internationales de gouvernance encadrent désormais leur fonctionnement (principes de Santiago).

Dès lors, les fonds souverains peuvent constituer des véhicules importants pour répondre aux dérèglements du capitalisme global.

Cependant, pour la catégorie des fonds souverains qui nous intéresse particulièrement dans cet écrit, à savoir les fonds pour les générations futures, quelle utilité de constituer une épargne pour les générations futures ? Comme l'avait dit Keynes, demain, nous serions tous morts, ou ne dit-on pas que le meilleur investissement pour les générations futures est de leur préparer le chemin en améliorant les institutions capables de leur offrir un avenir meilleur ?

Le débat sur les générations futures connaît une amplitude sans précédent dans des forums internationaux, nationaux et locaux, notamment à propos des effets lointains de décisions relatives aux transformations de patrimoines communs et aux risques futurs collectivement assumés. Les conceptions de l'intérêt général semblent ébranlées par des débordements dans l'espace et dans le temps relativisant les préoccupations exclusivement « nationales » et « présentes ». Comme nous l'avons dit plus haut,

les fonds souverains et particulièrement les fonds pour les générations futures sont créés dans des pays fortement dotés de ressources naturelles et ayant un fort déficit de gouvernance. Le déficit de gouvernance soulève la crainte d'une bonne utilisation de ces ressources qui, logiquement, appartiennent à tous habitants d'un pays, ceux vivants actuellement ou la génération future. Etant donné cette crainte, certains pays ont décidé d'alimenter régulièrement un pourcentage fixe des revenus pétroliers, qui sont réinvestis sur le marché international des capitaux dans des actifs financiers pour les générations futures. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'équité. Cependant, pour le cas par exemple des pays africains fortement pauvres et dans lesquels, les habitants actuels ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels, quelle serait l'utilité d'une telle démarche ? Toutefois, la logique d'équité dans un contexte de gouvernance déficitaire, conditionne une telle démarche.

Bien que les pays africains soient parmi les pays qui connaissent une forte croissance de leur population, ils sont dans une dynamique de transition démographique et connaissent une baisse relative de la fécondité et de la mortalité qui influencent la structure par âge de la population à travers une baisse du ratio de dépendance démographique. Cette croissance de la population peut avoir un effet sur la croissance économique mais cet effet n'est pas automatique puisqu'il dépend de la qualité des institutions et de la capacité de l'économie à accumuler du capital physique et humain mais aussi d'absorber la population potentiellement active dans l'emploi productif. Ainsi, le meilleur investissement pour les générations futures serait d'améliorer la qualité des institutions et la capacité de l'économie à accumuler un capital humain productif de meilleure qualité, seul gage d'un futur radieux. Mais en l'absence de garanti pour une amélioration de la qualité des institutions, la constitution d'un fonds pour les générations futures serait la solution la moins mauvaise et la plus équitable.

Cesar BAIRA DERING

Les mutations de la structure par âge de la population et ses enjeux

Le dividende démographique est la situation d'une population dans laquelle la structure par âge est considérée comme favorable au développement économique. L'idée est de dire que la maîtrise de la fécondité, 2ème phase de la transition démographique après la baisse de la mortalité qui en est la 1ère phase, libère des ressources qui auraient pu être investies dans la santé et l'éducation pour répondre aux besoins des groupes les plus jeunes. Des ressources supplémentaires qui pourraient être mobilisées pour le financement du développement à travers des investissements productifs et humains. Parallèlement, cette dynamique contribue à réduire le nombre de personnes économiquement dépendantes ou le rapport de dépendance, mesure le poids des inactifs (moins de 15 ans et 65 ans et plus) sur les actifs (15- 64 ans). Ce qui est associé évidemment à une augmentation du revenu par tête et libère en même temps des ressources pour l'épargne mobilisable pour des investissements productifs. Cette mécanique a soutenu la croissance des Tigres Asiatiques (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour) dans les années 1990, puis plus tard, de nombreux pays Latino-Américains. Compte tenu de la nature inclusive de la croissance qui résulte de cette dynamique dans la structure par âge de la population, il est attendu que la pauvreté baisse également.

Toutefois, la relation entre population et croissance n'est pas systématique. La baisse du rapport de dépendance, moteur du dividende démographique, ne se transforme en croissance économique que si (i) des investissements préalables sont réalisés sur les jeunes adultes qui arrivent sur le marché du travail, (ii) la structure de ce marché et (iii) les facteurs qui alimentent la croissance économique.

De l'improbable dividende démographique au Tchad

La 1ère condition du dividende démographique est la baisse de la fécondité. L'évolution démographique dans les pays émergents suggère que la fécondité est passée de 6-7 enfants par femme au début des années 1960 à 1,5-2,5 enfants par femme aujourd'hui, se traduisant par une baisse importante du rapport de dépendance (AFD, 2012). A titre illustratif, dans une population où le rapport de dépendance est de 2,5, une famille de 2 adultes doit assurer la consommation de 7 personnes alors que dans le cas où il baisse à 0,40 elle doit assurer la consommation de 2,8 personnes. Au Tchad, on estime à 6,5 enfants en moyenne par femme. Comme conséquence, le rapport de dépendance est estimé à 1,29 en 2011, ce qui signifie qu'une famille de 2 adultes doit assurer la consommation de 4,6 personnes, en faisant abstraction du poids des

consommateurs selon l'âge. Une autre conséquence est liée à l'extrême jeunesse de la population tchadienne car les moins de 15 ans représentaient plus de la moitié de la population (50,6 %) en 2009 (RGPH 2). En plus, l'évolution de la population tchadienne des moins de 15 ans, comparée à celle d'autres pays et régions, met en exergue l'extrême jeunesse de cette population. A titre d'exemple, la courbe de la population tchadienne de 0-14 ans est largement au-dessus de la moyenne de l'Afrique au Sud du Sahara (ASS) et de loin de la moyenne des pays de la CEMAC. Bien qu'on observe une légère baisse de cette tranche d'âge de la population à partir de 2010, il est difficile de parler d'une amorce de retournement de tendance en raison du faible horizon temporel. Ce qui suppose que le pays est très loin de la dynamique démographique enregistrée par les pays qui ont bénéficié du dividende démographique. Ainsi, le Tchad n'est pas prêt à expérimenter le dividende démographique, du moins dans des délais satisfaisants du fait de la forte fécondité.

Même si la sclérose des régimes en place dans les pays ayant connu ces soulèvements populaires ont été mis en avant, il est reconnu que des facteurs économiques et démographiques ont prédisposé le peuple au printemps arabe (Berg, 2013).

Un autre élément pertinent pour apprécier le dividende démographique est lié aux facteurs qui alimentent la croissance économique. Empiriquement, l'épargne a été la voie par laquelle la structure par âge de la population agit sur la croissance économique. En effet, la baisse du rapport de dépendance entraîne une augmentation du revenu par tête, libérant des ressources financières qui sont susceptibles d'augmenter l'épargne nationale qui a son tour peut être mobilisée pour le financement des investissements productifs. Pourtant au Tchad, les facteurs qui soutiennent la croissance économique sont autres que l'épargne. Depuis plus d'une décennie, la croissance est tirée par le secteur des matières premières, à savoir le pétrole et l'agriculture. La crise du secteur pétrolier, en plombant durablement la croissance, a mis en évidence une économie tchadienne tributaire du pétrole. D'après le FMI (2016), le taux de croissance du PIB a chuté à 1,8% en 2015, contre 6,9% en 2014 en raison de la crise du secteur pétrolier et de la détérioration des conditions sécuritaires et des coupes dans les dépenses budgétaires. Aussi, l'état embryonnaire du système financier au Tchad (2 tchadiens adultes sur 7 ont accès à un produit financier formel) et la faible taille du secteur privé formel sont des éléments qui sont susceptibles d'obérer la relation entre population et croissance.

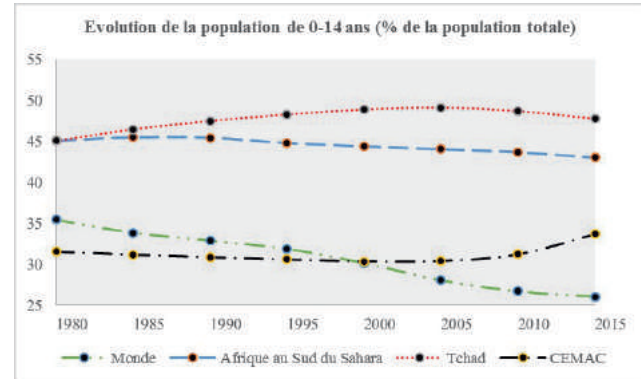
Marché du travail, jeunesse et crises sociales

Une forte fécondité se traduit par une arrivée massive des jeunes sur le marché du travail. C'est ce que les démographes appellent en anglais « youth bulge » qui signifie la poussée de la jeunesse (15-29 ans) sur le marché du travail. Cette composition par âge de la population constitue des défis sociopolitiques majeurs pour les pays car elle nécessite la création d'emplois en mesure d'absorber cette main d'œuvre importante. Ces emplois doivent également correspondre au fait que cette main d'œuvre est de plus en plus éduquée.

L'expression « printemps Arabe » qui sature l'espace public et alimente certaines évidences dans les milieux des économistes et politologues depuis 2011 a émergé lorsqu'un vendeur ambulancier de fruits et légumes de 26 ans, Mohamed Bouazizi s'immolait à Sidi Bouzid devant le siège du gouvernorat après s'être fait confisquer sa charrette, sa balance et son stock par la police en Tunisie. Les analystes ont beaucoup glosé sur ses raisons et origines réelles ou supposées.

Toutefois, il est admis que ces soulèvements populaires sont une prédisposition à la révolution pour qu'une étincelle puisse mettre le feu à tout un ensemble socioéconomique et politique. Même si la sclérose des régimes en place dans les pays ayant connu ces soulèvements populaires ont été mis en avant, il est reconnu que des facteurs économiques (chômage, crise, etc.) et démographiques (pyramide des âges, migration, etc.) ont prédisposé le peuple au printemps arabe (Berg, 2013). Dans un livre intitulé « Le peuple veut » sur les causes profondes de cette onde de choc qui s'est déclenchée fin 2010, Berg (2013) a mis en avant (i) les perspectives réduites à l'émigration qui a longtemps servi de soupape économique à la jeunesse face à une crise de développement régionale, (ii) l'importance du chômage dans la population des jeunes diplômés, (iii) le caractère rentier des Etats concernés, offrant moins de possibilité de diversification des économies et (iv) des facteurs politiques (inégalités sociales et accaparement des ressources nationales par une minorité dirigeante).

Suivant cette analyse, les perspectives économiques réduites des jeunes, surtout urbains et la plupart éduqués et ouverts sur le monde ont été un élément décisif dans ces soulèvements populaires. Cette analyse est corroborée par le fait que le printemps arabe s'est fait sans chef et surtout aucune idéologie n'a guidé les dissidents (Guidère, 2012). En plus, l'émigration qui a été le plus souvent la variable d'ajustement pour aborder le surplus de la demande de travail a baissé en raison des mesures prises dans les



Source: Direction de la population des Nations Unies

pays d'accueil et des faibles performances économiques réalisées par ces pays. Par conséquent, ce solde positif de main d'œuvre qualifiée a cherché à s'insérer sur le marché domestique.

Le Maghreb n'a pas été le seul incubateur des mouvements populaires consécutifs au youth bulge. D'autres pays en ASS ont connu des tels mouvements car ne dit-on pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Nous pouvons citer entre autres « Y en a marre » au Sénégal, le « Balai Citoyen » au Burkina-Faso, « Filimbi » au Congo RDC, etc.

Et le Tchad donc ?

Le Tchad présente toutes les caractéristiques dominantes des pays précités. En effet, au-delà des similarités politiques, les indicateurs économique-démographiques mettent en évidence une population tchadienne très jeune confrontée à un marché du travail étroit offrant peu de perspectives d'emplois qualifiés. Bien que la courbe d'évolution de la population tchadienne de 15-35 ans soit largement en deçà de celle de l'ASS et de la CEMAC sur la période 1980-2009, on assiste à un retournement de tendance à partir de 2010. D'après une étude de l'AFD (2012), on estime à 1,7 million d'emplois à créer entre 2010 et 2020, et à 2,5 millions entre 2020 et 2030 pour absorber la demande sur le marché du travail.

En plus de cela, la situation de l'emploi au Tchad se caractérise par un chômage élevé des jeunes et surtout des diplômés. Le diplôme au Tchad ne constitue pas un rempart contre le risque de chômage. A défaut de données récentes sur le sujet, d'après la Banque mondiale (2008), seuls 36% des sortants de l'université exercent un emploi correspondant à leur formation alors que 50% sont sans emploi et que les 14% restants exercent une activité sous-qualifiée par rapport à la formation reçue. Selon la même source, le bilan formation-emploi suggère que les universités produisent entre 7 à 8 fois plus de main d'œuvre que n'en demande l'économie.

Cette situation est accentuée par un secteur privé formel peu développé. En effet, la proportion d'emplois dans le secteur privé formel est estimée à 4,6% en 2011, contre 72,2% pour le secteur informel agricole (ECOSIT 3). En plus, le manque de perspectives d'emplois adéquats se traduit par une forte urbanisation de la population. L'AFD (2012) prévoit en effet un quasi triplement de la population urbaine et de celle de N'Djamena d'ici à 2020. Une urbanisation qui est appelée à s'accélérer avec la dégradation des conditions climatiques.

Quelques recommandations de politique économique

Bien que la relation entre population et développement soit complexe, suggérant la prise en compte d'un certain nombre de paramètres démographiques et économiques, il existe des évidences empiriquement vérifiées qui doivent interpeller les autorités tchadiennes.

Leçon 1 : contrairement à une idée reçue, l'amélioration du niveau de vie et d'éducation ne suffiront pas à eux seuls à maîtriser le niveau de la fécondité.

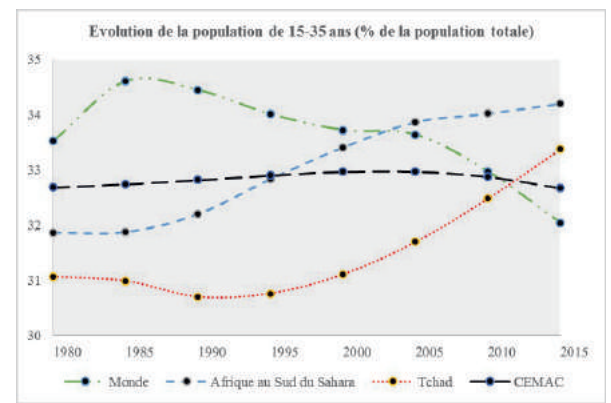
→ page suivante

A cet effet, il est judicieux de mettre en place des politiques cohérentes et simultanées prenant en compte les diversités culturelles surtout en ce qui concerne le regard de la société envers la femme et les enfants et l'hétérogénéité entre les milieux urbains et ruraux. Les programmes de planning familial doivent être élaborés dans les langues locales et s'inscrire dans le long terme. Les politiques d'offre éducative et sanitaire tous azimuts et les programmes folklores ayant pour espérance de vie le temps d'un effet d'annonce, menés jusqu'à présent, ont montré leurs limites et il est temps de changer de paradigme.

Leçon 2 : autant la jeunesse présente un atout indéniable pour le développement, autant elle constitue des défis en termes d'investissements sociaux, de création d'emplois et de transformation de la structure de l'économie nationale. La diversification de la base économique, une offre de formation basée sur la demande du marché de travail, des programmes emplois-jeunes gérés par des institutions spécialisées (en occurrence des banques) et non des structures étatiques n'ayant aucune compétence dans le domaine, etc., sont autant des pistes à explorer. En particulier, les programmes emplois-jeunes doivent comporter un volet évaluation indépendante

afin de tirer les leçons sur les facteurs ayant contribué à leur échec ou réussite.

Leçon 2 : Quels instruments pour le Tchad ? Il n'existe, malheureusement, pas une potion magique à proposer pour faire du tandem pétrole-développement une réalité dans un pays en développement comme le nôtre. En plus des instruments qu'offre la littérature économique, une politique volontariste en faveur du développement du pays s'impose pour nos plus hautes autorités. Prendre conscience que le caractère épuisable du pétrole n'est pas un discours universitaire ni un mythe et qu'il faut agir sans vergogne au risque de se heurter à l'iceberg qui n'est plus loin.



Source: Direction de la population des Nations Unies

Bien que la qualité des institutions ait la vertu de faire du pétrole une bénédiction, ce sont d'abord les hommes et femmes qui construisent des institutions solides.

Aristide MABALI

INTERVIEW

Tchad Eco a rencontré le chercheur et praticien du développement, le démographe Michel Garenne dans les couloirs de l'école de droit de l'université d'Auvergne en France où se tenait la deuxième journée des 40 ans du CERDI. M. Garenne nous livre ses analyses sur le dividende démographique en Afrique.

Tchad Eco : Je suis Aristide MABALI de Tchad Eco. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Michel Garenne (MG) : Je suis Michel Garenne, démographe de profession, Directeur de Recherche à l'IRD, je travaille actuellement à l'Institut Pasteur et j'ai beaucoup de relations avec le CERDI où j'enseigne la démographie depuis près de 16 ans. J'interviens également à l'université du Witwatersrand à Johannesburg où je dirige des travaux de recherches.

Tchad Eco : Je vous rencontre dans le cadre des 40 ans du CERDI. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

MG : C'est formidable d'avoir vu le CERDI croître aussi rapidement, il a vraiment acquis une maturité et une dimension internationale, ce qui n'était pas gagné d'avance. Donc, c'est grâce à Monsieur et Madame Guillaumont que c'est devenu un centre de recherche international incontournable et certainement de très loin le meilleur pour l'Afrique francophone.

Tchad Eco : Que pensez-vous de dividende démographique dans les pays Africains ?

MG : Le dividende démographique est une question délicate qui comporte plusieurs dimensions. La 1ère évidemment, qui est la plus importante, est la maîtrise de la fécondité, c'est-à-dire la baisse de la natalité. Le dividende s'améliore quand la fécondité baisse. Par contre, la baisse de la mortalité a tendance à augmenter le rapport de dépendance. La migration peut jouer un rôle important, très important même dans certains pays. Donc, l'évolution du rapport de dépendance, qui est la clé du dividende, dépend de ces 3 dynamiques : fécondité, mortalité et migration.

Dans les pays où la migration joue peu de rôle et où la fécondité est restée élevée, le dividende a plutôt empiré puisque le rapport de dépendance a plutôt augmenté du fait de la baisse de la mortalité, comme c'est le cas du Tchad ou du Niger par exemple. Par contre dans les pays d'Afrique australe où la baisse de la fécondité a été très rapide, le rapport de dépendance a nettement diminué, il est passé environ de 1 à 0.5, pour donner un ordre de grandeur. Cela peut avoir éventuellement un impact économique, mais pas nécessairement. Dans l'impact économique du dividende, il faut bien distinguer l'impact macro de l'impact micro. Au niveau macroéconomique, tout dépend de la structure de l'économie. Par exemple, en Europe quand le rapport de dépendance a diminué avec la baisse de la fécondité aux XIXème et XXème siècles, on a gagné parce qu'on avait des capacités d'épargne importantes et que l'épargne était le principal moteur de la croissance. En Afrique, au niveau macro, le principal moteur de la croissance n'est pas l'épargne, donc à priori l'impact de la baisse du rapport de dépendance (ou du dividende démographique) sur l'économie sera faible parce que l'épargne n'est pas suffisante. Par contre, au niveau micro, c'est-à-dire au niveau des ménages, l'impact du dividende est énorme, puisque pour un chef de ménage, élever 4 ou 8 enfants ce n'est



Source: Photo CROSET

pas la même chose, donc en termes de revenu par tête, évidemment si vous avez 2 fois moins d'enfants votre revenu va augmenter considérablement. Donc, il faut bien distinguer macro et micro. Au niveau macro j'attends très peu d'évolutions positives, par contre au niveau micro, qui d'ailleurs a été très peu analysé, je pense que la maîtrise de la fécondité devrait avoir un impact important sur le revenu des ménages, sur leur capacité à soigner les enfants, à éduquer les enfants, et sur de nombreux autres paramètres tout aussi importants.

Tchad Eco : Comment faire pour maîtriser la fécondité dans les pays africains ?

MG : Il faudrait déjà distinguer radicalement le milieu rural et le milieu urbain. En milieu urbain, on est en train de gagner la bataille car les programmes de planning familial fonctionnent bien. Même au Tchad et au Niger, la fécondité baisse régulièrement en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, on a complétement négligé les choses, et dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest la fécondité a très peu baissé. Par contre, dans les pays d'Afrique australe, on a bien approché le problème du planning familial et on a enregistré des baisses de fécondité très importantes. Dans quelques pays d'Afrique centrale, la baisse de fécondité dans le milieu rural est quasiment négligeable, c'est le cas par exemple de la Zambie, de l'Ouganda, et du Congo. Donc dans ces pays, il reste un problème qui n'a pas été résolu. En milieu urbain, les évolutions sont très positives, mais en milieu rural elles sont souvent négatives.

Tchad Eco : Les pays asiatiques se sont développés dans les années 1990 grâce au dividende démographique. Cela était conditionné par des investissements importants dans les secteurs sociaux. Pensez-vous que cela pourrait se faire en Afrique ?

MG : Il faut bien voir que dans les pays asiatiques, on a assisté à 2 mouvements concomitants : la maîtrise de la fécondité et le développement économique. Si on regarde de manière attentive en longitudinal, sur 60 ans (entre 1950 et 2010), la corrélation entre dividende démographique et croissance économique est quasiment nulle. En transversal, c'est différent parce que les pays qui ont investi le plus dans la maîtrise de la fécondité sont aussi les pays qui ont mieux réussi leur développement économique. Donc,

quand on fait un classement des pays, on trouve toujours une corrélation positive entre dividende démographique et croissance économique. Par contre si on regarde en longitudinal, dans les pays qui ont très bien réussi tels que la Corée du Sud ou Taïwan, les périodes pendant lesquelles le rapport de dépendance est élevé sont des périodes de fortes croissances alors que la croissance a diminué dans les années 2000 quand le rapport de dépendance était plus faible. Et donc en longitudinal la corrélation apparaît négligeable.

Tchad Eco : On voit que le manque de perspectives économiques des jeunes africains rend l'immigration une réponse attirante avec des conséquences énormes en termes de vie humaine. Quels commentaires faites-vous ?

MG : Pour les pays du Sahel, y compris le Tchad, la réponse à la pression démographique a été l'émigration, tout simplement parce que le développement économique était très faible. Dans un pays comme le Sénégal, il n'y a pratiquement pas eu de croissance économique. Un pays comme le Tchad a même enregistré une croissance négative pendant des longues années. Si on prend l'ensemble de la bande sahélienne, entre le Tchad, le Niger, le Sénégal, le Mali, le Burkina, et la Mauritanie, environ 4 à 5 millions de personnes sont parties au cours des 50 dernières années. Si les tendances continuent, ce seront plus de 40 millions de personnes qui iront chercher ailleurs, ce qui pose des problèmes majeurs parce que les pays d'accueil traditionnels, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, France, Etats-Unis ne sont pas décidés à recevoir 40 millions de sahéliens. Personne ne sait comment les choses vont évoluer, cela reste donc une question ouverte.

Tchad Eco : Le printemps arabe est vu comme un mouvement de jeunes dans un contexte de faible développement économique. Quelle analyse faites-vous de ces soulèvements populaires ?

MG : Il s'agit en effet de la concentration des jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi avec des aspirations extrêmement élevées. On a vu cela en Europe en 1968, en Asie centrale dans les années 1990, et maintenant évidemment dans les pays du Sahel. On doit faire face à un problème considérable, créé par une énorme masse des jeunes qui arrivent sur le marché, qui sont souvent assez éduqués mais qui ne trouvent pas d'emploi. Et donc les solutions auront une dimension politique : soit elles induiront des changements politiques, soit on aura recours à des migrations massives, soit on arrivera à des solutions plus radicales qui peuvent toujours se produire.

Tchad Eco : Avez-vous un mot de la fin ?

MG : Il est important de réfléchir sur toutes ces questions, d'analyser ce qui s'est passé sur le long terme pour comprendre les processus. Puis il conviendra de mettre en place des mécanismes qui pourront permettre de répondre aux questions qui se posent déjà et qui vont se poser de manière plus aiguë à terme, à l'horizon 2050, en particulier les questions de migration.

Interview réalisée par Aristide MABALI

Echange avec le Ministre de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs du Tchad, M. BETEL MIAROM sur les actions menées par son ministère et les défis auxquels la jeunesse est confrontée. L'"affaire FC METZ" n'a pas été perdue de vue

Tchad Eco : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs Monsieur le Ministre ?

BETEL MIAROM (BM) : Je m'appelle BETEL MIAROM. Je suis un journaliste de formation. J'ai commencé à la radio nationale et pour ceux qui s'en souviennent encore, j'étais l'animateur de l'émission « A cœur ouvert » qui mettait en exergue l'histoire de notre pays à travers les témoignages de Tchadiens. Après cela, j'ai été appelé à la Présidence de la République pour travailler aux côtés de SEM le Président de la République, à la Direction Générale de la Communication. D'abord comme chef de service Presse, puis comme Directeur de la Production. En mai 2014, le Chef de l'Etat m'a fait, une nouvelle fois confiance, en me nommant à la tête de la Télévision Nationale. Depuis août 2015, j'ai fait mon entrée au Gouvernement, en tant que ministre en charge de la jeunesse et des sports, et depuis le 14 août, le volet Loisirs m'a été confié. Je suis marié et père de trois enfants.

Tchad Eco : Pourriez-vous nous donner une vue synoptique des programmes publics en faveur des jeunes au Tchad ?

BM : L'action de mon département a pour socle la jeunesse. Le Tchad est un pays jeune. Et aujourd'hui, tous les projets et programmes placent les jeunes au cœur de leurs activités. Le Ministère mène différentes actions : Nous avons, tout d'abord, le **développement des compétences nationales** : ce volet est soutenu par l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) qui a déjà mis sur le marché de l'emploi **près de 1.000 cadres formés** pour les cinq dernières années ; l'ex-Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ) qui a **formé en entrepreneuriat 6.650 jeunes tchadiens**.

Le volet sport qui concerne la promotion du sport de haut niveau, du sport féminin, du sport de masse, de l'handisport et de l'EPS. A ce niveau, nous saluons notre partenariat avec le Comité Olympique et Sportif Tchadien (COST) qui permet des formations et des stages de perfection des jeunes encadreurs sportifs.

Le volet jeunesse où un accent particulier est mis sur la vie associative en milieu jeune. Je voudrais m'arrêter un moment pour relever la mise en place du Programme National de Volontariat des Jeunes tchadiens (PNVT). C'est un projet de mobilisation des jeunes âgés entre 18 et 30 ans, qu'ils soient diplômés ou non. Il s'agit d'un engagement de jeunes filles et garçons, décidés à accomplir des missions d'intérêt général qui seront rémunérés, dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé, l'environnement ou encore la décentralisation. Ces missions durent généralement 12 mois. Le PNVT répond à un double enjeu : permettre aux jeunes volontaires de renforcer leur employabilité et développer leur citoyenneté ; mobiliser de l'énergie, du temps et des compétences pour résoudre les problèmes des communautés.

Le volet entrepreneuriat, auto-emploi et insertion socioprofessionnelle est le plus intéressant car il concerne le financement des projets des jeunes. A l'heure actuelle, 775 sont financés à nos jours à hauteur de **près de 800 millions de nos francs. 1449 emplois ont été créés**. La sensibilisation des jeunes se poursuit dans tout le pays et un travail de suivi-accompagnement des entreprises des jeunes est fait. Le ministère, par le biais du FONAJ, a aidé les jeunes à monter eux-mêmes leurs plans d'affaires.

Le programme de promotion de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes : il s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre de la loi 006 portant promotion de la santé de reproduction des adolescents et l'ordonnance portant interdiction du mariage des enfants. Ce volet vise à sensibiliser les jeunes, à assurer un meilleur suivi, à les accompagner et à répondre à toutes leurs préoccupations sur des questions liées à leur santé sexuelle et reproductive, notamment les IST/VIH/SIDA, les mutilations génitales féminines, les mariages et grossesses précoces etc. Ce sont de véritables freins au plein épanouissement des jeunes.

Tchad Eco : Quels sont les défis liés à l'efficacité des programmes publics en faveur des jeunes ? Et que fait votre département ministériel pour relever ces défis ?

BM : Tout œuvre humaine n'est pas parfaite. Il y a toujours des écueils qui viennent annihiler en quelque sorte nos efforts. Et il va sans dire que les défis sont aussi nombreux que diversifiés. Ils concernent l'insuffisance des



Source: Photo CROSET

ressources humaines, la raréfaction des ressources financières, les freins au développement du sport tchadien, le chômage qui touche plus de 30 % des jeunes en âge de travailler. Pour faire face à ces défis, le Ministère est à pied d'œuvre pour faire arrimer l'INJS au système LMD : des formations doctorales sont en cours pour renforcer le dispositif professoral, des séminaires sont organisés pour asseoir les syllabus. Nous plaçons aussi pour la construction d'un site adapté et répondant aux normes exigées. L'autre réforme est cette fusion des trois dispositifs d'appui à la jeunesse (FONAJ, FNDS, ONASPORTS) par l'ordonnance 005/PR/2016. L'Office National d'Appui à la Jeunesse et aux Sports (ONAJES) aura donc plus d'énergie et d'efficacité pour répondre aux problèmes des jeunes.

Tchad Eco : Plusieurs rapports d'études ont admis qu'une grande partie du chômage des jeunes diplômés résulte de l'inadéquation entre offre de formation professionnelle et demande sur le marché de l'emploi. Que fait votre département ministériel pour répondre à ce problème ?

BM : Ce que vous dites est vrai. Le problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi est général. Comme je vous le disais, nous formons également des jeunes cadres tchadiens à l'INJS et c'est une question qui a fait l'objet de moult réflexions. Toute formation doit pouvoir répondre à un besoin. L'une des solutions consiste à combler l'écart, en donnant la chance aux jeunes de se reconverter ou de développer un métier porteur, en lien avec leur cursus, pour leur permettre de s'installer à leur propre compte. Le document de la Politique Nationale de la Jeunesse prévoit des systèmes d'incubation, des formations en alternance, la mise en place de plateformes en vue de permettre à l'apprenant de joindre la théorie à la pratique tout au long de son parcours. Ceci offre la possibilité de multiplier les chances pour leur employabilité.

Tchad Eco : Le rôle de la femme a été identifié comme essentiel dans le processus de développement des nations. Les programmes publics en faveur des jeunes intègrent-ils la question du genre ? Si oui, de quelle manière ?

BM : La promotion féminine est une priorité pour le Chef de l'Etat. Et ce n'est pas une vue de l'esprit. Au niveau du ministère en charge de la jeunesse, nous soutenons la politique genre et nous garantissons même aux jeunes filles et garçons la même chance de se réaliser. Afin de corriger les erreurs du passé, une direction des sports féminins a même été créée. Les projets féminins sont fortement encouragés dans le cadre de nos financements. L'accès à l'INJS ne pose aucun problème aux filles. Les intégrations qui se font par promotion et dans le respect du mérite de chacun ne perdent pas de vue cet aspect.

Tchad Eco : Quels sont les défis majeurs qui pourraient être définis comme la priorité des priorités du ministère dont vous avez la charge ? Et comment comptez-vous relever ces défis ?

BM : Je pourrais vous dire que tout est prioritaire chez nous car en investissant sur les jeunes, on prépare l'avenir. Cependant, nous pouvons dire qu'il est important, à nos yeux, que notre jeunesse reste soudée unie et engagée pour éviter à notre pays de basculer dans l'extrémisme violent. Tous les mouvements et organisations de jeunesse doivent être impliqués dans cette action de conscientisation et d'éducation citoyenne, et c'est le message que nous délivrons régulièrement. Il faut aujourd'hui permettre à chaque jeune d'exercer un emploi, quel que soit le secteur, afin qu'il se mette au service de sa famille et de son pays. Nous développons l'auto-emploi et pensons que c'est l'une des solutions à cette crise que nous visons. Notre sport a les potentialités nécessaires pour faire parler de lui. Mais il y a un problème qui nous empêche de décoller. Les états-général des sports que nous entendons organiser vont nous permettre de faire le point et nous souhaitons que les résolutions nous amènent à repartir sur de nouvelles bases, grâce à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale des sports. Notre objectif est de hisser haut le sport tchadien, en développant le sport à la base et en construisant des infrastructures sportives. Sur le plan de la formation, il nous faut arrimer l'INJS au système LMD en vue de résoudre ce sempiternel problème d'insuffisance de ressources de haut niveau pour l'encadrement de notre jeunesse. Nous travaillons d'arrache-pied aussi pour accélérer la mise en œuvre du Programme National de Volontariat pour, d'un côté, favoriser l'employabilité des jeunes, et de l'autre, susciter et renforcer leur engagement citoyen. Les plans et projet quinquennaux sont élaborés. Nous recherchons les financements additionnels. Et enfin, notre document portant Politique Nationale de la jeunesse se doit d'être validé par les forces vives de la nation, après sa validation technique intervenue en juillet dernier. C'est une feuille de route stratégique et nationale qui permet d'une part, de mettre en œuvre des actions, projets et programmes tous azimuts pour répondre aux multiples besoins, attentes et aspirations des jeunes dans leur diversité et d'autre part, de mobiliser autant de partenaires pour agir plus conséquemment et plus stratégiquement en faveur du mieux-être des jeunes.

Tchad Eco : Quels commentaires faites-vous par rapport au contrat réel ou supposé entre le Tchad et le club de football FC Metz ?

BM : Voilà un sujet qui a déchainé tant de passions. Beaucoup d'internautes, des journaux et même un illustre député ont écrit, sans jamais montrer les preuves des graves accusations portées contre nous. Tantôt, ils parlent de 3 milliards, tantôt de 8 milliards de francs donnés au FC Metz. Il y a deux jours, quelques personnes ont avancé 9 milliards et aujourd'hui, c'est 12 milliards que le Tchad aurait versé à cette équipe. Je ne comprends pas cette agitation doublée de manipulation de l'opinion publique. Je mets quiconque au défi de montrer aux Tchadiens un Ordre de Virement ou un contrat dûment signé par un membre du Gouvernement et le Président du FC Metz. Cette action de communication- c'est ainsi que je l'appelle- a été menée par le groupe LC2 qui entend désormais s'installer au Tchad et qui souhaite mettre son expérience et expertise au service de notre pays. Cette action a plusieurs volets : sur le plan du tourisme, renforcer l'image du Tchad, via le football, et amener les touristes à découvrir le Tchad ; sur le plan de la communication, renforcer les capacités des jeunes tchadiens par la chaîne de TV LC2 qui est l'une des toutes premières tv privées ; dans le domaine des sports, enfin, nous aider à mieux nous organiser. Personnellement, j'ai discuté avec le Président du FC Metz sur l'appui dont on pouvait bénéficier. Le Tchad va pouvoir bénéficier de l'expérience du FC Metz, au niveau du football à la base, grâce à son centre de formation « Génération foot » au Sénégal. Nos jeunes auront la possibilité d'intégrer le FC Metz ou d'autres équipes, ainsi que les professionnels tchadiens pourront aussi frapper aux portes du FC Metz. Nos encadreurs techniques pourront se rendre sur place pour mieux s'imprégner des réalités professionnelles. Voilà ce sur quoi nous avons échangé avec les responsables messins. Ce qui est très loin des idées farfelues avancées par les uns et les autres.

Interview réalisée par Jareth BEAIN.

Echange avec Succès MASRA sur son parcours de l'école de Béboni au Tchad à la Banque Africaine de Développement dans une interview accordée à Tchad Eco. Partant de ses expériences, il livre quelques conseils aux jeunes

Tchad Eco: Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Succès Masra : Je suis Succès MASRA (SM). J'aime me définir comme un Tchadien de la tête au pied, qui a eu la chance de bénéficier du brassage en me formant au Tchad, puis à l'étranger, notamment au Cameroun, en France et en Angleterre.

Je travaille sur le continent africain comme fonctionnaire international à la Banque Africaine de Développement (BAD) comme Economiste

Principal en charge de la conception et la mise en œuvre des projets. Même s'il est utile de rappeler que cet échange avec vous n'engage en rien cette Institution dont seul le Président est habilité à parler en son nom. Considérez donc cet échange comme celui d'un jeune passionné du développement du Tchad et de l'Afrique.

Tchad Eco: Plusieurs reportages réalisés sur vous ont mis en avant votre réussite basée essentiellement sur le travail. Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

SM: Mon parcours, c'est celui d'un Tchadien issu des milieux modestes du Tchad à qui la famille, les Instituteurs et l'entourage ont appris très tôt la confiance en soi, le goût du travail et la culture de la tolérance. J'ai commencé mes études à l'école du village avec moins de 500 FCFA, somme qu'il a fallu d'ailleurs difficilement trouver à l'époque. Je me souviens surtout de mes premiers pas à l'Ecole officielle de Béboni, mon village. Je ne savais même pas parler français. Ironie de l'histoire, quand je suis arrivé en classe, pendant l'appel pour vérifier qui est là et qui n'est pas là, le maître a prononcé le nom du camarade juste avant le mien. Comme il était absent, j'ai entendu toute la salle répondre « absent », lorsque le Maître a prononcé son nom. Et puis venait mon tour. J'entends Succès MASRA. Et par reflexe et mimétisme, je réponds aussi « absent ». Toute la salle éclate de rire. Je me suis senti tellement ridicule en me demandant ce que j'ai fait de mal. Mais mon maître s'est approché de moi en toute confiance, et m'a dit en ma langue, « Succès, quand tu es là, tu réponds PRESENT, car « Absent », c'est pour ceux qui ne sont pas là ». C'était le premier mot en français que j'apprenais en le comprenant : « PRESENT ».

Mais je dois avouer que ce mot « Présent », j'en ai fait progressivement la maxime de ma vie, pour répondre présent dans le combat de la vie.

De mon village, où j'ai pu malgré mon retard initial finir meilleur élève, je suis allé plus tard à Sarh où j'ai intégré le Collège Charles Lwanga de la 6ème en Terminale C. Après mon baccalauréat dans ce Lycée dont j'étais rédacteur en chef du Journal LUEUR et Président du Club des Amis de la Nature (CAN), j'ai poursuivi mes études à l'Université Catholique d'Afrique Centrale à Yaoundé où j'ai fini major de ma promotion de Maîtrise en Comptabilité et Finances. Après cela, j'ai fait un concours qui m'a conduit à faire un double diplôme à Lille (Université de Lille 2 et Université Catholique). Major de ma promotion de Master Finance d'Entreprises et des Marchés, puis Master en Sciences de Gestion et Administration des

Affaires, j'ai été admis à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po) avec la meilleure bourse d'Excellence du Fondateur Emile Boutmy.

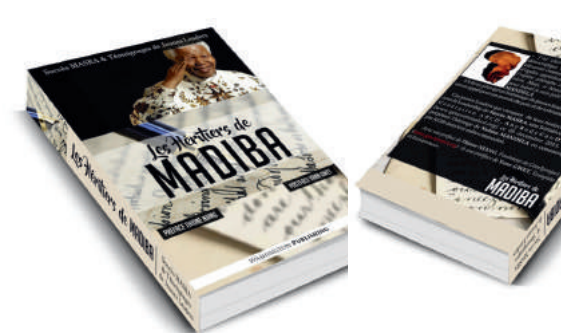
Après ma formation académique, j'ai travaillé Comme Contrôleur Financier chez BNP Paribas Bank (le premier groupe bancaire français) puis comme Consultant

Senior au Cabinet Ernst & Young Paris.

Mais je dois avouer que ce mot « Présent », j'en ai fait progressivement la maxime de ma vie, pour répondre présent dans le combat de la vie.

Mais au fond de moi, j'avais cette envie ardente de rentrer et travailler pour l'Afrique et pour mon pays le Tchad. Je trouvais que mon rôle comme conseiller de l'African Business Club ou de Membre de l'Association des Sciences Po pour l'Afrique (ASPA) et de l'Entrepreneurship for Africa n'était pas suffisant. Ainsi, donc, lorsque l'opportunité s'est présentée, j'ai fait le concours de recrutement des Jeunes Professionnels de la BAD. J'ai ainsi eu l'honneur d'être en 2010, à 26 ans, le tout premier et plus jeune fonctionnaire International Economiste issu du Tchad à rentrer dans cette Institution. C'était à l'époque une vingtaine de jeunes sur environ 6000 candidats issus de 80 pays dont les 54 pays africains. Depuis lors, suis passé de jeune Economiste à Economiste Senior puis Economiste Principal.

Je viens aussi d'intégrer l'Equipe du nouveau Président de la BAD pour la mise en œuvre de l'objectif d'accès universel à l'Energie en Afrique. Comme vous le savez, 645 millions d'Africains manquent d'accès à l'électricité. Le taux d'accès au Tchad est de moins de 5% et il est d'environ 30% dans le reste de l'Afrique



subaharienne ; c'est donc vous dire qu'ici comme ailleurs, les défis sont nombreux et vous le savez, sans énergie, point d'émergence.

Tchad Eco: Qu'est-ce qui a été déterminant dans votre parcours ?

SM: Je dirai, la chance qui m'a été donné d'entrer à l'école et d'y rencontrer des Instituteurs et professeurs qui m'ont appris à croire en moi, aux valeurs du travail et de la tolérance. Je leur rends ici hommage. Ce sont eux les bâtisseurs des personnalités. Je veux aujourd'hui, parmi la nouvelle génération de notre pays et de notre continent, faire partie des chantres de ces opportunités et de ces valeurs que j'appelle celles de l'Excellence 360° et de Tolérance Transformée.

Donner accès à l'école à tous les enfants, c'est leur donner la chance initiale d'être sur le starting block. Si je n'avais pas eu la chance d'entrer à l'école, j'aurais manqué de tant d'opportunités. Comme le dit Nelson

MANDELA, l'éducation est l'arme la plus puissante pour transformer le monde, ajoutons, pour transformer son quartier, son village, son pays, son continent. Je crois donc aux valeurs de l'éducation. Je vois les opportunités et les ouvertures que l'école m'a amenées et je vois aussi la vie qui est celle de nombreuses personnes de ma génération qui ont toujours salué l'école à distance, qui n'ont jamais eu cette chance, pour diverses raisons qui vont de la cherté à l'absence de l'école ou aux saisons grèves subies.

Je crois aussi aux valeurs du travail. Dans nos sociétés où la tentation est grande de prendre les raccourcis, d'aller vite en marchant sur le mérite, et où la culture d'excellence est malmenée, je pense que la réponse au manque de culture d'excellence passe par la récompense du mérite. C'est cela qui doit être la colonne vertébrale d'une société, celle à laquelle je crois.

Je crois enfin aux valeurs de tolérance. Regardez les attentats terroristes, regardez les guerres entre les communautés, regardez les méfiances entre les gens dans nos sociétés. Tout cela, parfois entretenu, est le résultat des intolérances religieuses, régionales, tribales, raciales, ou de genre ! Tous ceux qui ont la possibilité d'agir pour repousser les limites de ces obscurantismes qui assombrissent le vivre ensemble, ont le devoir d'agir pour prôner partout la culture de la tolérance.

Tchad Eco: Qu'est-ce que la jeunesse tchadienne doit tirer comme leçon de votre parcours ?

SM: Aux jeunes qui sont issus de milieux modestes comme moi, je voudrais leur dire de croire en eux et de ne jamais perdre l'Espoir. Qu'on peut venir des milieux modestes et viser les sommets. Car comme le disent les Bambara du Mali, l'Orphelin est non pas celui qui a

perdu ses parents, mais celui qui a perdu l'Espoir. Que l'espoir ne les quitte jamais même s'ils passent par l'ombre de la vallée.

A tous ceux, jeunes ou moins jeunes, issus de milieux favorisés, bénéficiant des privilèges parfois illégitimes ou qui ont pu simplement se battre pour réussir, qu'ils se disent que réussir pour soi, pour sa famille

est une bonne chose. Mais à cela, il est nécessaire et indispensable d'ajouter une autre dimension, qui est celle de se battre pour les autres, pour ceux qui, handicapés visuels ou de locomotion, issus des milieux ruraux ou nomades, issus des zones désertiques ou arides, sont pour cela condamnés à des difficultés additionnelles. Il appartient à tous de travailler à renvoyer l'ascenseur social et bâtir une société équitable et inclusive. Tel doit être le défi de notre génération et de celles qui nous suivent.

Je voudrais simplement dire aux jeunes, que peu importe d'où ils viennent, peu importe leur condition initiale, peu importe leur genre, ils peuvent et doivent se battre pour être « utiles » dans une société où on nous apprend souvent à être « importants » comme le dirait l'un des Fondateurs de Génération ABCD.

Tchad Eco: Les jeunes sont convaincus que la réussite est liée à l'existence d'un parent « haut placé » ou que la fonction publique est la seule issue possible



Succès MASRA

pour la carrière. Quels commentaires faites-vous ?

SM: Sur la question des « Parents haut placés comme gage de réussite », il ne faut pas jeter l'anathème sur ces jeunes qui le pensent. Ils le disent parce que c'est l'image que la société leur renvoie, où on ne récompense pas suffisamment le mérite, bref, l'image d'une société qui ne fait pas suffisamment place à ce que nous appelons l'excellence. Du coup les jeunes, au gré des exemples qu'ils côtoient tous les jours, finissent par se dire que la réussite est conditionnée par la parenté, l'appartenance à un clan donné. Je voudrais leur dire pourtant que c'est possible de réussir par soi-même. Que des contre exemples existent. C'est pour cela, qu'il appartient aux décideurs publics de prôner partout la culture de l'excellence sans frontière, l'excellence républicaine, pour que les jeunes croient dans les valeurs d'égalité et de chances égales. Aux jeunes qui auront réussi à s'en sortir malgré ces goulots d'étranglements, qu'ils ne se contentent pas d'être juste les admirateurs de leur propre réussite, mais qu'ils travaillent à façonner l'image d'une société nouvelle qui fera place à l'excellence sans frontières. C'est leur mission à eux aussi de devenir les thermostats de la société, au-lieu d'être de simples thermomètres.

Pour ce qui est de la fonction publique comme seule issue possible de carrière, je voudrais là encore envoyer aux jeunes, un langage de vérité. Je ne dis pas que l'Etat dont l'obligation régalienne est de créer les opportunités de vie décente à ses citoyens doit s'abstenir de son obligation. L'Etat a sa part de responsabilité à assumer partout. Mais la vérité c'est ceci : sur les 10 prochaines années, il y aura à l'échelle de l'Afrique, environ 11 millions de personnes rentrant sur le marché de l'emploi chaque année ; l'Afrique ne peut pas recruter chaque année 11 millions de fonctionnaires.

→ page suivante

A l'échelle du Tchad, le secteur public comprend environ 100 mille fonctionnaires, or chaque année, il y a environ 200 mille personnes qui rentrent dans le marché de l'emploi. Donc en réalité, l'Etat, même s'il est efficace, ne pourra pas donner de l'emploi à tout le monde. Il est utile donc aux jeunes de se tourner vers l'auto-emploi (l'Etat devra y jouer un rôle de facilitateur). Les créneaux qui s'ouvrent aux jeunes, c'est celui de fonctionnaire international, de travailler dans le secteur privé, ou d'embrasser le métier d'entrepreneur y compris dans le domaine agricole et pastoral. J'exhorte donc les jeunes à viser autant les métiers traditionnels d'agro-business et l'élevage ou les métiers nouveaux dans les Technologies de l'Information et Communication ou les énergies renouvelables. Car demain, peut-être l'Afrique Centrale sera enfin très intégrée et intégrée aux autres régions de sorte que du Tchad, on peut vendre partout en Afrique. Et quoi qu'on fasse comme métier, on va devoir nourrir les 10 milliards d'êtres humains qui sont prévus à l'horizon 2050. Je les exhorte à ne pas enfermer leur horizon juste au Tchad, car demain, l'avenir appartient au métissage, à l'intégration entre les peuples.

Tchad Eco: En quoi consiste le concept de Génération ABCD « Any BoDY Can Dream » dont vous êtes le fondateur ? Et quels sont les résultats tangibles de vos actions ?

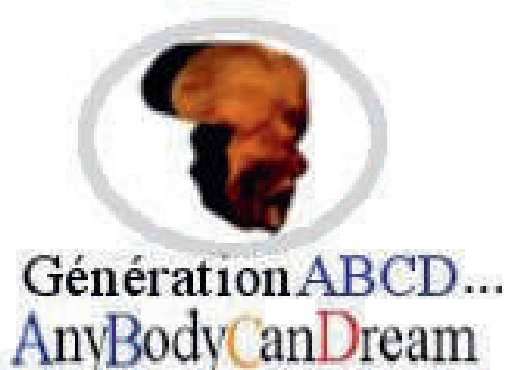
Succès Masra : Génération ABCD_AnyBodyCanDream est une plateforme que nous avons lancée avec des jeunes Tchadiens de tous horizons, le 05 décembre 2013, jour du décès de Nelson MANDELA. C'est simplement pour dire que chacun peut rêver réussir et contribuer à un monde meilleur, peu importe ses conditions initiales. L'objectif de cette plateforme est de s'appuyer sur les valeurs de Leadership exceptionnel de Nelson MANDELA, pour prôner dans notre pays le Tchad et dans l'Afrique, la culture d'Excellence et de Tolérance.

Culture d'Excellence d'abord parce que nous croyons au fait que dans un pays, peu importe ses conditions initiales, peu importe sa région, sa religion, son genre, sa couleur de peau, on doit pouvoir accéder aux responsabilités, à la respectabilité de la République, pour peu qu'on croit aux valeurs du travail et de l'excellence. Nous voulons donc dans une société où la tentation est forte de vouloir prendre les raccourcis et ne regarder que sa tribu, son ethnie, sa région ou sa religion, au contraire apprendre aux jeunes de notre pays et de notre continent, les réflexes de ceux qui croient aux principes du Mérite et d'Excellence sans frontière ; c'est ce que nous appelons l'Excellence 360°.

Mandela, père de la Nation Arc-en-Ciel, nous en aura en quelque sorte montré le chemin, lui qui, malgré

ses 27 ans de prisons, a au bout, instauré les commissions vérité justice et réconciliation dont il a confié la présidence au Cardinal Desmond TUTU, puis a prôné la tolérance. Son message peut, pensons-nous, s'adresser aussi aux Tchadiens et aux autres peuples africains dont l'Histoire a appris à grossir les différences au point de les rendre grossières.

Nous avons à Sabangali un centre de Leadership dans lequel nous dispensons des formations en anglais aux jeunes pour apprendre à débattre et se préparer pour l'international ; car en plus du français, d'expérience, je puis attester que parler plusieurs langues est une force. Nous travaillons à construire un centre plus grand et à nous installer sur le territoire national. Nous avons à date promu quelques entrepreneurs (dont Mossosouk et Toumaï Terre Propre qui ont reçu les 1er et 2ème prix d'entreprenariat au sommet d'entreprenariat de Paris 2016 et Madjikanité ou encore la Marque Ambition et d'autres jeunes entrepreneurs qui nous ont rejoint comme Naofood). Quelques jeunes de notre Centre ont été admis au programme de Leadership du Président Obama (le Mandela Washington Leadership), des bourses d'Excellence ont été attribuées et diverses activités dont le Forum d'orientation Post Bac et les formations en anglais sont dispensées. Nous travaillons avec différents artistes aussi pour prôner l'excellence via le sport, la culture et l'art.



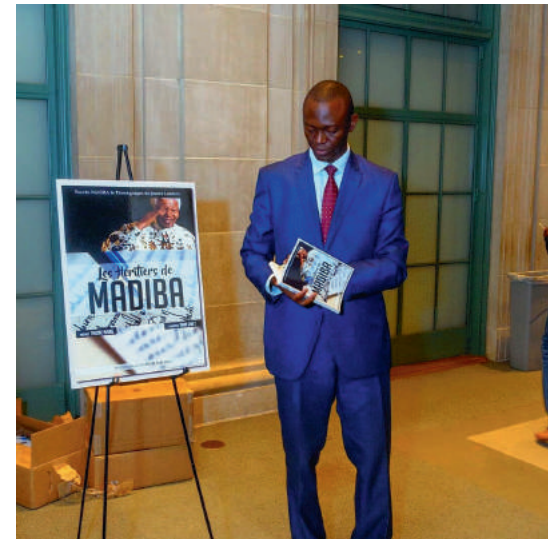
Tchad Eco: Vous avez initié la rédaction d'un livre intitulé « Les Héritiers de Madiba », livre qui est collaboratif avec beaucoup de jeunes leaders et entrepreneurs africains et d'ailleurs partis de rien qui ont réussis. Quels sont les points phares de ce livre ?

SM: Oui en effet les Héritiers de Madiba, c'est le titre du livre collectif que nous avons publié avec 27 autres jeunes influenceurs, pour célébrer la culture d'Excellence et de tolérance à laquelle ces jeunes, de différents horizons croient. Chacun a essayé de dire en quoi les valeurs de l'Homme ordinaire devenu exceptionnel à cause de circonstances exceptionnelles qu'est Madiba, l'inspirent dans son pays, son milieu. Il s'agit surtout d'accuser à travers ce livre, réception d'une sorte de Dernière Lettre que Mandela adresse aux jeunes générations du Tchad et d'Afrique, pour les inviter à devenir les thermostats de nos sociétés, au lieu d'être des simples thermomètres qui constatent

inactifs, les situations de sous-développement ou de précarité et d'injustice de nos sociétés.

C'est donc un livre qui est un appel à l'action dans nos villages, nos quartiers, nos arrondissements, nos villes, nos pays, notre continent et pourquoi pas notre monde afin de bâtir un monde meilleur en commençant par agir dans son milieu immédiat.

Nous avons symboliquement publié ce livre le 28 août 2016, le



Succès MASRA

28 août étant le jour où l'Humanité commémore le célèbre « I have a Dream » de Martin Luther King. Nous avons eu la chance d'être invités avec quelques jeunes de Génération ABCD à Washington et notamment par le Président OBAMA pour le lancement officiel qui a eu lieu le 14 septembre 2016 ; le Président OBAMA étant lui-même un Admirateur de Nelson MANDELA. Le livre est disponible dans les locaux de Génération ABCD, sur amazon et sera vendu par le site mossosouk.com aussi. J'invite donc les lecteurs du CROSET à le lire et nous faire leur retour. Soyez, vous aussi, les Héritiers de MADIBA partout, et travaillez, même pendant des années, à transformer le visage de vos pays, car MANDELA, pour cela a passé 27 ans en prison et malgré tout, il n'a pas considéré l'Afrique du Sud comme un butin de guerre, il a laissé le pouvoir et vécu une fin de vie noble, honorable, c'est pour cela que nous avons eu 27 contributions inspirantes de jeunes qui veulent s'en inspirer et qui y travaillent parfois en chancelant, mais avec optimisme.

Tchad Eco: Le CROSET, un think tank qui produit la revue Tchad Eco, est une initiative des jeunes tchadiens. Que pensez-vous de ses activités et quels conseils pourriez-vous formuler à l'égard de ses dirigeants ?

SM: Je salue l'engagement du CROSET qui vise à fournir des outils d'aide à la décision dans le domaine économique. Pour l'Economiste que je suis, je ne peux que saluer ce travail, qui est dans de nombreux pays, un déficit. L'information c'est la matière première de toute décision et une information précise, objective est un ingrédient utile à une décision avertie. L'économie, vous savez, c'est administrer les ressources par nature rares, pour répondre aux besoins des citoyens qui sont par nature nombreux. Le pouvoir de demain, il

est d'abord économique et sans doute dans le monde de demain, les jeunes générations doivent le savoir, les Décideurs publics seront d'abord et avant tout choisis parce qu'ils sont des bons guerriers économiques, avertis économiquement et qui fassent de bon choix économiques pour un développement inclusif.

J'exhorte donc le CROSET à travailler sans sectarisme, et avec OBEJECTIVE et EXIGENCE, s'il veut véritablement être utile au pays.

Tchad Eco: Quels sont vos projets à court, moyen et long terme pour le Tchad ?

SM: Demain ? Comme on le dit en arabe, le Maktub, Dieu seul le sait. Une constance est là : je suis un soldat de développement et de tolérance et je veux continuer à mettre cela au service d'une plus grande communauté des Hommes.

Tchad Eco: Votre mot de la fin monsieur ?

SM: Aux jeunes qui ont tant de raison de ne pas croire en eux, je les exhorte à ne jamais perdre leur optimisme et leur espoir. Ne soyez pas les diagnostiqueurs, soyez des solutionneurs. Si donc votre milieu n'est pas à votre goût ou à votre rêve, travaillez à le transformer avec exigence, en utilisant votre talent et votre ingéniosité. Concentrez-vous souvent seul, mais travaillez toujours avec les autres, car en s'associant aux autres on s'enrichit. Mon mot de fin, donc, Excellence 360°, Tolérance et Exigence.

Interview réalisée par Jareth BEAIN

ESPACE JEUNE CHERCHEUR

LA GRATUITE DES SOINS DE SANTE AU TCHAD
Azoukainé MOUKÉNET & Avocksouma Djona ATCHÉNÉMO

L'instauration de la politique de la gratuité des soins de santé accouchements a favorisé l'utilisation des services des dans les hôpitaux en 2007 a favorisé l'amélioration de la santé centres de santé, tout comme la prise en charge des maternelle, ainsi que la réduction de la mortalité infantile et cas de paludisme grave, de diarrhée chez les enfants des décès dus aux urgences chirurgicales. Par contre, cette de moins de 5 ans ou des consultations liées aux politique est restée sans grand effet sur les décès liés aux infections respiratoires aiguës, comme elle a aussi urgences gynéco-obstétriques, médicales et pédiatriques. encouragé l'observance des traitements, en Après son élargissement en 2009 aux centres de santé, particulier dans le domaine du VIH et de la l'utilisation des services s'est légèrement améliorée, puis s'est tuberculose. Le livre propose des recommandations détériorée davantage. Par contre, la gratuité des au plan gestionnaire et de recherche évaluative.

Auteurs

Azoukainé MOUKÉNET est un ingénieur statisticien et économiste de la santé qui a déjà publié en 2013 "Transmission du paludisme dans le Sud-ouest Cameroun : une approche par la morbidité."

Avocksouma Djona ATCHÉNÉMOU est Maître de Conférences Agrégé en Sciences de Gestion, Directeur d'Hôpital et spécialiste en Santé Publique. Il a publié chez en 2013, "Enterrons l'enfant de la veuve avec sa mère. Orphelin en pays tchadien" et "Golblogongui et son château de Sabangali, un recueil de nouvelles" en 2015.



Autonomisation de la femme et le développement au Tchad

Depuis les trois dernières décennies, un accent particulier a été mis par les Nations Unies sur la question de l'autonomisation de la femme et le développement. Car il a été véritablement prouvé que le retard des femmes est un énorme obstacle au développement des pays compte tenu de leur importance numérique (un peu plus de 50% de la population totale) et de leur rôle dans la création de la richesse nationale.

Le Tchad, Etat membre de l'Union Africaine et assurant cette année la Présidence tournante a pris l'engagement avec ses pairs, de déclarer 2015 « Année de l'autonomisation de la femme et du développement pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. » Il est question de donner la latitude et les moyens aux femmes de se prendre en charge à travers l'acquisition des connaissances et des qualifications en vue de favoriser leur insertion dans la société et de contribuer efficacement au développement du pays.

Qu'est ce qui se fait concrètement pour accompagner les femmes et filles tchadiennes dans ce processus d'auto-prise en charge en vue de se révéler actrices de développement ?

Dans le cadre du renforcement du mécanisme institutionnel, la structure du Gouvernement du pays en charge du genre et de la protection des droits humains et des personnes défavorisées a fusionné avec le Ministère de la Santé et s'en est de nouveau détaché en aout 2014. Ce détachement a abouti à une dynamisation des relations avec les partenaires au cours de l'année 2015 pour répondre efficacement aux prépondérantes préoccupations de ces cibles précitées. Le Ministère a pris part activement aux conférences et surtout a veillé aux réalisations des recommandations issues de ces rencontres.

Compte tenu des pesanteurs socioculturelles et du fort taux d'analphabétisme auxquels les femmes et jeunes filles sont astreintes, les meilleures stratégies à mener pour juguler cette constante position de dépendance sont une communication forte ciblant des thèmes pointus de considération



Source: Africa Sunu

du statut de la femme et de la fille et le renforcement des capacités technique, matérielle et financière.

Rappelons-nous que l'autonomisation de la femme et des jeunes filles doit se focaliser sur la mise à disposition des outils favorisant son épanouissement en termes de sa participation à l'essor économique du pays mais surtout sa responsabilisation aux postes de décisions afin de mieux défendre ses intérêts en faveur du développement durable du pays. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Semaine Nationale de la Femme Tchadienne et Journée Internationale de la Femme (SENAFET /JIF) 2015, la Maison de la Femme a été dédiée aux femmes pour être le cadre promoteur de leur future véritable autonomisation.

De nombreux plaidoyers ont été faits en vue d'accélérer l'adoption des textes juridiques pouvant faciliter la réalisation des activités des acteurs du domaine. C'est dans ce cadre que le Président de la République a pris l'ordonnance interdisant le mariage d'enfants. Elle a été entérinée par l'Assemblée Nationale en votant la loi 029 de juillet 2015. Cela contribuerait à améliorer les statistiques sur les Violences basées sur le Genre et autres fléaux qui entravent l'épanouissement de la femme et sa marginalisation.

De même, des séances de sensibilisation ont été menées à l'endroit des leaders traditionnels, religieux, de la population et des femmes elles-mêmes de la région de la Tandjilé à Lai, pour un changement de comportement à leur profit. Plusieurs formations en techniques de transformation des produits locaux, de teinture et de la lutte contre le VIH/SIDA et autres

maladies endémiques ont été dispensées aux femmes et jeunes filles regroupées en associations et coopératives. Des matériels d'allègement des taches, des vivres destinés aux vulnérables ont été distribués et des fonds d'accompagnement des actions mis à disposition des concernées.

Il faudrait mentionner qu'en 2016, de nombreuses actions ont été menées dans le cadre de l'autonomisation de la femme et de la jeune fille. Au-delà des actions visibles issues de la tenue de la SENAFET/JIF dans la région de Wadi Fira/Biltine où d'importants renforcement des capacités en accès et octroi des crédits, la mise à disposition des tracteurs, l'acquisition des connaissances en matière de tissage,

fabrication des produits locaux et information relative à la santé de la reproduction. En outre, trois projets de portée régionale ont aussi été négociés en faveur de la Femme et de la jeune fille. Il s'agit du projet « Autonomisation de la Femme et Dividende démographique » d'un montant de sept milliards de FCFA ciblant les régions du Lac, Kanem, du Hadjer Lamis et du Salamat ; le projet « Filets sociaux » d'un montant de cinq millions de dollars US destiné aux régions du Logone Occidental, du Bar El Gazel et la Commune de N'Ndjamena et le projet « Accélération de la résilience économique des femmes et des filles dans les zones rurales les plus touchées par la sécheresse et le changement climatique dans les cinq pays prioritaires du sahel » d'un montant de cinq milliards de FCFA qui se réalisera dans trois régions du sahel dont le Tchad. Tous ces projets sont sous financement de la Banque Mondiale et ses partenaires.

De ce qui précède, nous osons croire que l'autonomisation de la femme ne sera pas simplement un concept mais du concret eu égard à la détermination du Gouvernement et de ses partenaires à disposer des moyens



Mme Moudalbaye N. A.

conséquents pour l'atteinte des objectifs.

Toutefois, il convient de relever que l'autonomisation de la femme est aussi tout un ensemble de facteurs mis en commun dans l'optique d'opérer un changement. En perspective, il faudrait agir dans les domaines de la protection juridique (élaborer, adopter et exécuter des lois, stratégies de mise œuvre des recommandations nationales et internationales) et surtout faciliter l'accès aux ressources techniques (expertises pointues), matérielles (favoriser le développement des nouvelles technologies) en mettant en place des plates forme vecteur d'activités lucratives (moulins, générateurs puissants produisant l'énergie, forage d'eau). Le facteur de la paix est aussi à considérer. Il est souhaitable d'impliquer les femmes et jeunes dans la résolution des conflits conformément aux résolutions 2242 et 2250 de 2015 des Nations Unies.

S'agissant de l'avenir de la femme Tchadienne, l'horizon est prometteur malgré ce climat de crise financière provoqué par la brutale chute du pétrole. Vu l'engagement et la détermination de la femme Tchadienne, l'espoir est permis, il faut tout simplement l'aider à relever certains défis pour lui permettre de se frayer un chemin.

Mme MOUDALBAYE NOUBANDISSEM Appoline

Secrétaire Générale Adjointe du Ministère de la Femme, de la famille et de la Solidarité Nationale est titulaire d'un Master en Management des entreprises et d'une licence en linguistique appliquée à l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère. Elle capitalise plus de 20 ans d'expérience. Elle a successivement été Directrice de la Femme et Coordinatrice du programme Genre appuyé par le FNUAP et Directrice des Études, de la Planification et de la Formation.

État de lieux sur la demande de contraception au Tchad

Utilisation des méthodes contraceptives : porte d'accès au dividende démographique

Le dividende démographique fait référence à la croissance économique potentielle, qui peut être perçue comme la résultante des changements dans la structure d'âge d'une population, suite à une baisse de natalité et de mortalité. En effet, pendant cette phase la fécondité baisse grâce au progrès dans la planification familiale tandis que la population d'âge actif augmente et la population dépendante (personnes âgées et jeunes de bas âge) diminue. Les interventions publiques dans les domaines d'éducation, de l'emploi et de la santé, notamment celle de la reproduction, sont nécessaires pour tirer profit du dividende démographique. L'étude de Jones GW et al. (1997) a révélé que de façon approximative la moitié des réductions de la fécondité

enregistrée dans les pays en voie de développement entre 1960 et 1980 peut être attribuée aux efforts de planification familiale.

Au Tchad, la Loi N°006/PR/2002 portant Promotion de la santé de reproduction reconnaît dans son article 4 le droit des couples et des individus au libre choix en matière d'espacement des naissances et de la taille de leur famille. Pour ce qui est des statistiques relatives à la santé de la reproduction, plusieurs enquêtes (EDS, MICS, etc.) ont été réalisées. L'analyse de la demande de contraception que nous nous proposons de faire se base essentiellement sur les résultats de ces enquêtes.

Facteurs explicatifs de la demande de contraception

Au Tchad, la demande en planification familiale est l'une des plus faibles au monde (28,6% des femmes en union dont 23,2% pour espacer les naissances et 5,4% pour limiter les naissances, EDS-MICS 2014-2015) malgré un taux de fécondité élevé (179,4 naissances

pour 1000 femmes). Par ailleurs, la proportion de femmes en union ayant des besoins non satisfaits en planification familiale (les femmes qui courent un risque de tomber enceinte sans le vouloir et qui n'utilisent pas de contraception et celles qui sont enceintes sans le vouloir et celles en aménorrhée post-partum pour une période de deux ans à la suite d'une grossesse non désirée et qui n'utilisent pas de contraception) atteint 22,9% (19,1% pour l'espacement de naissance et 3,8% pour l'arrêt de naissance) contre 5,7% de demande satisfaite. Aussi, convient-il de se demander pourquoi une si faible demande en contraception.

La connaissance de la planification familiale y compris des méthodes contraceptives est un préalable à la demande de contraception. À cet effet, près de 4 hommes sur 5 et 3 femmes sur 5 sont informés des méthodes contraceptives. Les



Source: UNFPA Tchad

méthodes connues sont généralement modernes (pilule, injection, implant et condom masculin). Les personnes informées des méthodes contraceptives sont plus nombreuses en milieu urbain qu'en milieu rural, alors que 74,57% de la population tchadienne résident en milieu rural (ECOSIT 3).

→ page suivante

De plus, la connaissance des méthodes contraceptives est plus faible chez les personnes non instruites alors que parallèlement seules 35% des femmes de 15-24 ans sont à mesure de lire ou ont atteint au moins le niveau secondaire. Par ailleurs, les principaux canaux de sensibilisation utilisés sont la radio, la télé et les journaux, mais moins de 20% des hommes et 34% des femmes ont été informés par leurs biais, la majorité de personnes seraient informées de bouche à oreille ou dans les structures sanitaires. Toute de même, ceci amène à se questionner sur l'efficacité de ces canaux. En effet, ces canaux ne sont pas accessibles à la grande majorité des ménages (40,1% des ménages possèdent un poste radio et 7,7% la télé). De plus, la radiodiffusion ne couvre pas toute l'étendue du territoire et la lecture des journaux n'est pas ancrée dans la culture tchadienne. Par contre, la téléphonie mobile et l'internet qui connaissent une forte expansion sont des canaux à explorer.

Les sources d'approvisionnement constituent également un facteur important dans la demande

de contraception. En effet, elles conditionnent la disponibilité des méthodes contraceptives. Au Tchad, les ménages s'approvisionnent en certaines méthodes modernes auprès des institutions médicales publiques (81,6% des pilules et 81,6% des injectables, EDS-MICS 2014-2015) et d'autres presque essentiellement auprès du secteur privé non médical tels que les boutiques, bars et marchés (55,3% des condoms masculins). Ce sont justement ces dernières méthodes qu'il convient de surveiller de près compte tenu de la contrefaçon médicamenteuse qui gagne l'Afrique en général et le Tchad en particulier.

Outre les facteurs liés directement aux méthodes de contraception, d'autres facteurs influencent fortement leur utilisation :

Les facteurs socioéconomiques tels que l'âge de la femme, son niveau d'instruction (au moins secondaire) et sa participation à la force de travail ont une forte influence sur l'utilisation des méthodes contraceptives. Au Tchad, la prévalence d'utilisation des méthodes contraceptives est très

faible (5,4%, EDS-MICS 2014-2015). Les méthodes modernes sont les plus utilisées (injectable 1,8%, implants 0,9% et les condoms masculins 0,7%). La prévalence d'utilisation des méthodes contraceptives augmente également avec le niveau d'instruction et elle est plus élevée en milieu urbain. Par ailleurs, si la participation à la force de travail favorise l'utilisation des méthodes contraceptives, le niveau élevé du taux de chômage chez les femmes (12,2% contre un taux général de 11,8%, ECOSIT 3) n'est guère avantageux pour le Tchad.

Les facteurs propres à la culture et au milieu de vie influencent également l'utilisation des méthodes contraceptives. Ainsi, plus la femme à le pouvoir de décision sur les soins et la santé du ménage, plus elle utilise les méthodes contraceptives (Esther O. Lamidi, 2015). De plus, le désir d'avoir une large famille pour compenser un manque de membres de ménage décédés ou pour de raison de prestige, la pression sociale, la

religion et l'exposition aux médias influencent également l'utilisation des méthodes contraceptives. D'ailleurs, la recherche des raisons de non utilisation des méthodes contraceptives devrait être orientée vers ces facteurs compte tenu de la diversité culturelle et de l'histoire du Tchad.

Les facteurs liés au système de santé tels que l'accessibilité aux structures sanitaires (physique et financière) sont importants à prendre en compte dans l'étude de l'utilisation des contraceptions. Ainsi, l'utilisation de la planification familiale augmente avec le nombre d'enfants vivants (Esther O. Lamidi, 2015). La qualité des services (les dessous de table, les ruptures de stock, le nombre limité de méthodes contraceptives, le temps d'attente et l'accueil) dans les structures sanitaires peut décourager l'utilisation des méthodes contraceptives.

Azoukalné Moukéné & Béram Ngarsaïm
Espoir.

Est-il un Développement Possible Sans Volonté de Développement ? Au cœur de l'économie politique des réformes en Afrique

A quoi sert un économiste si l'implémentation de ses propositions de politique économique est subordonnée à la volonté du politique ? Le but du présent article n'est nullement de dire que les économistes ne servent à rien. Il n'est non plus de jeter l'opprobre sur le politique qui tire sa « légitimité » du peuple et qui ne me permettrait pas d'en douter s'échine à ce que ce peuple connaisse une amélioration continue de ses conditions de vie. Le but de cet article est d'essayer de comprendre pourquoi les réformes mettent tant de temps à être mise en œuvre sur le continent et quand elles le sont pourquoi peinent-elles à produire les effets escomptés. Je vais essentiellement défendre tout au long de mon argumentaire la thèse d'une incohérence temporelle et/ou factuelle entre l'agenda économique et l'agenda politique comme facteur explicatif majeur de la lenteur et/ou de l'échec des réformes.

D'abord les faits

Au cours des décennies écoulées, les gouvernements africains ont mis en œuvre un éventail de réformes visant à promouvoir la bonne gouvernance, la croissance et l'emploi. Ces réformes vont des politiques d'ajustement structurel de la fin des années 1980 aux mesures d'amélioration du climat des affaires de la période récente. L'évaluation de l'efficacité de certaines de ces politiques s'est avérée peu satisfaisante et questionne au demeurant le timing, la structuration et la pertinence des réformes. Si les politiques de stabilisation ont été au cœur de la décennie dite de croissance perdue (selon Easterly et Levine, 1997), l'amélioration du climat des affaires tient en bonne place dans l'agenda des réformes mise en œuvre ou planifiées par les gouvernements africains depuis le début du nouveau millénaire. L'amélioration du climat des affaires renvoie à la mise en œuvre des mesures qui permettent de faciliter l'investissement et la création d'entreprise, le but ultime étant le renforcement du secteur privé, la création des emplois et la réduction de la pauvreté. Ces mesures incluent des actions facilitant la création des entreprises, l'amélioration des conditions d'accès au crédit, la facilitation du commerce transfrontalier, la protection des droits de propriétés et des contrats. Les rapports Doing Business produits par les services de la Banque mondiale permettent ainsi d'observer la dynamique de ces réformes et de mettre en

évidence la volonté des dirigeants africains de réformer.

Sur la base de ces rapports qui sont produits depuis 2004, on peut noter que si en 2004, l'Afrique Sub-Saharienne (ASS) était la région la moins réformatrice en ce qui concerne le climat des affaires, elle occupe le troisième rang en 2016. Dans ce sens, le Burkina Faso a notamment facilité la création d'entreprises en réduisant le montant minimal de capital nécessaire à l'enregistrement d'une petite et moyenne entreprise. De manière similaire, le Tchad a rendu le transfert de la propriété moins coûteux en réduisant le taux de taxation sur le dit transfert. Ces progrès notables masquent néanmoins des disparités fortes au sein de la région. Ainsi sur un échantillon de 42



pays d'ASS observé sur les dix années d'existence du RDB, le Rwanda arrive en tête avec 42 réformes suivi de l'île Maurice qui a effectué sur cette période 26 réformes. Le premier pays de la zone CEMAC est la république du Congo qui occupe le 24 ième rang. Le Cameroun occupe le 26 ième rang avec 11 réformes, tandis que le Tchad se tient au 35 ième rang avec 8 réformes effectuées en 10 ans. Dans le même ordre d'idées, on peut calculer que depuis le premier RDB qui établit le diagnostic sur le climat des affaires, le temps moyen de mise en œuvre d'une réforme est de 3 ans pour le Rwanda, 6 ans pour le Cameroun et 9 ans pour le Tchad. La faible intensité du rythme des réformes et la lenteur dans leur mise en œuvre méritent qu'on s'interroge et questionne clairement la volonté politique des gouvernements.

Qu'est ce qui explique la lenteur des réformes ?

La littérature économique recense un éventail large de facteurs de nature à expliquer la faible intensité et la lenteur dans la mise en œuvre des réformes. Pour coller au plus près du contexte africain, il est possible de mettre en évidence 4 facteurs essentiels : (1) le degré de fragmentation politico-ethnique ; (2) la peur d'érosion du capital politique dans la perspective d'une réélection future ; (3) la fréquence des alternances politiques et (4) l'importance des effets redistributifs au sein



Thierry YOGO

de l'élite politique au pouvoir. La littérature nonobstant sa vraisemblance échoue à suggère que les réformes sont adoptées l'épreuve des faits. Dans la quasi-totalité des pays d'ASS et notamment en Afrique francophone, la probabilité sont élevées. En effet, une fragmentation d'être réélu ne semble pas être élevée peut rendre difficile l'obtention d'un fort consensus dans un contexte où les intérêts sont économiques. Sur un plan empirique, la littérature est assez nuancée. En effet si de maintenir la paix sociale peut retarder la mise en œuvre d'une réforme même si elle est de nature à bénéficier à la majorité. Cependant les mauvaises performances ne la si une telle thèse du moins en ce qui concerne la fragmentation ethnolinguistique peut majeure expliquer la différence de performance entre le Rwanda et le Tchad, elle devient caduc s'il faut fréquence des alternances politiques comparer le Tchad et le Cameroun. Dans le même ordre d'idée, l'existence d'une majorité politique obèse acquise au pouvoir dans la plupart des pays africains ne permet pas d'accréditer la thèse de la fragmentation politique comme source de retard dans la mise en œuvre des réformes. La peur d'érosion du capital politique a également été évoquée comme cause potentielle de la faible intensité des réformes et des délais dans leur mise en œuvre. Cette thèse s'appuie sur l'idée que les gouvernants lésinent à mettre en œuvre des réformes car au cas où elles échoueraient cela révélerait leur incompétence et leur capital politique serait ainsi érodé. La probabilité de l'élite politique au pouvoir.

→ page suivante

L'idée sous-jacente est que l'élite au pouvoir ne peut mettre en œuvre des réformes que si elle est certaine que les profits qu'elle en tire sont supérieurs aux coûts. Cette théorie met également en perspective une forme d'arbitrage entre des réformes ou des actions coûteuses à court terme et celles qui le sont à long terme avec une préférence forte pour les secondes. Par exemple quel serait l'intérêt pour l'élite dirigeante d'informatiser complètement le processus d'attribution des marchés publics si cela limite la possibilité d'échanges monétaires liquides (qui enrichissent l'élite et facilite le financement du parti au pouvoir), même si par ailleurs cela limite la fraude et améliore l'efficacité des dépenses publiques ? Dans le même ordre d'idée, quel serait l'intérêt pour l'élite politique dirigeante de rendre à la justice son indépendance si cette dernière peut être utilisée contre elle (notamment en condamnant des malversations financières et autres délits du pouvoir exécutif), même si par ailleurs une telle réforme améliore la protection des droits de propriété et accroît l'attractivité du pays ?

En définitive, bien qu'il existe une pléthore de facteurs à même d'expliquer la lenteur des réformes, seule la volonté des dirigeants de se défaire des intérêts égoïstes et de privilégier l'intérêt général peut permettre d'intensifier et d'accroître l'efficacité des réformes. C'est donc de volonté politique qu'il est question et de bonne volonté. En effet, aller contre ses intérêts de court terme est vraisemblablement contraire aussi bien à la rationalité économique que politique. Puisqu'il n'est ni possible, ni raisonnable de verser dans l'utopie, je propose une constitutionnalisation de la politique économique qui donne à l'agenda économique une complète indépendance du pouvoir ou de l'action politique.

Accélérer le rythme des réformes : vers une constitutionnalisation de la politique économique

La littérature sur l'incohérence temporelle initiée par Kydland et Prescott (1977) montre comment les gains de court terme peuvent amener les leaders en charge de la prise de décision

économique à adopter des actions qui sont sous-optimales du point de vue du bien-être collectif. Dans ce sens il est important de mettre en place un cadre qui rend l'action économique indépendante des manipulations politiques. Les travaux sur l'indépendance des banques centrales, les règles budgétaires ou encore ceux récents sur les conseils budgétaires en sont une illustration suffisante. De la même manière qu'un adage vieux des luttes politiques post démocratisation suggère de laisser la politique aux politiciens, il est temps de laisser l'économie aux économistes. Cela passe par la création d'un conseil d'analyse économique qui propose un plan d'action économique avec des objectifs quantitatifs stricts, qui durent le temps d'une mandature de l'exécutif, est voté par le parlement et ne peut être modifié qu'à l'unanimité. Cette proposition est clairement une manière de lier les mains de l'exécutif, mais c'est surtout une façon de protéger la rationalité individuelle d'une irrationalité collective porteuse de conséquences désastreuses.

Le CERDI fête ses 40 ans du 29 au 30 Septembre 2016



P. Guillaume - Fondateur du CERDI

1976-2016, il y a de cela 40 ans que les Professeurs Patrick Guillaume et Sylviane Guillaume ont créé le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) à Clermont-Ferrand en Auvergne (France). Laboratoire de recherches dédié à l'étude des processus de développement international, le CERDI vise à aider à la prise de décision basée sur les résultats de la recherche. L'institution a une histoire particulière avec l'Afrique à travers 3 dimensions : (i) la formation des cadres Africains dont nombreux sont des décideurs dans leurs pays respectifs et dans diverses institutions internationales, (ii) la conduite des études orientées principalement sur l'Afrique francophone et qui fait de l'institution un laboratoire de recherche de loin de référence dans cette zone et (iii) la constitution d'une équipe dynamique des anciens du CERDI.

L'invité de marque aux festivités des 40 ans du CERDI est sans nul doute le Président de la République de Côte d'Ivoire, M. Alassane Dramane Ouattara (ADO). Ce dernier est accompagné par une forte délégation composée entre autres du Premier Ministre, Daniel Kablan Duncan, d'autres ministres, anciens du CERDI et de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en France. Parmi les autorités publiques et politiques auvergnates, nous comptons entre autres le Maire-Adjoint de la ville de Clermont-Ferrand, le Ministre et Vice-président du conseil régional, Brice Hortefeux, le Président de l'Université d'Auvergne et les maires des différents départements de la région. Au titre des institutions internationales, les 40 ans du CERDI ont vu la participation du Directeur exécutif d'ONUSIDA, le malien Michel Sidibé, l'Administrateur du FMI pour la zone Afrique II, le tchadien Nguéto Tiraina Yambaye et l'ancien ministre sénégalais des finances du budget, Ibrahima Sar, tous anciens ou actuels étudiants de

cette école.

À tout seigneur, tout honneur, le Pr P. Guillaume est le premier des participants à prendre la parole pour souhaiter la bienvenue à son principal hôte, le Président ADO. P. Guillaume s'est réjoui de la marque de distinction que lui et son épouse bénéficient par la présence d'invités de marque dont la plupart a un lien d'une manière ou d'une autre avec le CERDI. Il a eu le temps d'apprécier le chemin parcouru par le CERDI car 40 ans pour implanter une institution de recherches de loin de référence sont courts compte tenu de la concurrence accrue dans le domaine et en même temps longs en termes d'investissements humains et intellectuels nécessaires pour maintenir ce label. Le CERDI a eu de la chance, dit-il, qui est celle de voir sa pérennité assurée par des chercheurs de qualité avec une vision certaine de la dynamique des thèmes du développement. En effet, durant ces 40 ans les idées sur le



Président ADO - Invité du CERDI

développement de l'Afrique ont profondément changé sous l'influence des idées, le CERDI a cherché à contribuer à cette dynamique des idées. La spécificité du CERDI est liée à la qualité de ses travaux de recherche et ses activités de formation qui attirent majoritairement des africains et européens en vue de contribuer au développement et de disposer des outils d'analyse et de prise de décision.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire a axé son intervention sur sa vision du développement de l'Afrique en général et celui de son pays en particulier. Pour lui, sa présence à ces festivités est un retour aux sources. En effet, il y a 30 ans, le Président ADO est venu au CERDI pour assister à un colloque portant sur les stratégies de développement comparé en Afrique.

L'idée étant de comparer sous les différentes dimensions les stratégies de développement des pays des zones CFA vs. zone hors CFA.

Economiste de formation et de carrière, le Président ADO a fait preuve d'une maîtrise parfaite des défis de développement en Afrique dans un discours qui a duré plus de trois quart d'heures. Les problématiques abordées par le Président sont entre autres la croissance inclusive enfin d'éviter les événements malheureux que les jeunes africains vivent dans les mers, la sécurité dans le sahel, les stratégies d'investissements orientés vers le social bien qu'il soit lui-même libéral, l'amélioration du climat des affaires, le développement du secteur privé, l'électrification, etc. Pour lui, l'implémentation des « bonnes politiques macroéconomiques » et les échanges de bonnes pratiques sont nécessaires pour le développement du continent. Parlant des politiques macroéconomiques, le Président a trouvé que la cible de 3% de déficit par an est faible pour les économies en développement (ce n'est pas un ancien directeur Afrique du FMI qui parle, dit-il !).

La question de l'arrimage du FCFA à l'euro a été posée au Président lors de la séance question-réponse. Le Président a fait savoir que les questions financières en général et celles du FCFA en particulier ne se débattent pas sur la place publique. Le problème de parité FCFA-Euro ne se pose pas aujourd'hui conclut-il.

Les festivités des 40 ans du CERDI ont continué par des tables rondes animées par d'éminents économistes, des témoignages des anciens du CERDI et l'Assemblée générale constitutive de l'association des anciens diplômés en économie du développement de l'Université d'Auvergne.

Passés ces 40 ans, nous pouvons dire que monsieur et madame Guillaume avaient une vision.

Aristide MABALI

Equipe de rédaction

Directeur de la Publication:
Jareth BEAIN

Rédacteur en Chef
Aristide MABALI

Rédacteur en Chef Adjoint
Guy Dabi GAB-LEYBA

Chargé de diffusion
Rony DJEKOMBE

Partenaires

Ce numéro a vu la contribution financière du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Tchad, toutefois les avis émis sont ceux des auteurs.

CONTACT

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Economie Tchadienne (CROSET)

Siège: Moursal, Avenue Mathias Ngarteri (axe CA 7)
B.P.: 2141 N'djamena (Tchad)

Email:
nos_contacts@croset-td.org
Site web: www.croset-td.org

Tél.: (+235) 66 31 99 68 / 62 30 36
66/63 27 00 01

Impression: Bingo

Tirage: 2 000 exemplaires

Distribution gratuite